



CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTÉ (CLPS) EN PROVINCE DE NAMUR

RAPPORT D'ACTIVITÉS À L'ATTENTION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA REGION WALLONE - AViQ

ANNÉE 2019

Centre Local de Promotion de la Santé (CLPS) en province de Namur

N°16 /18, appartement C03, boulevard Cauchy – 5000 Namur

Téléphone : 081 : 75 00 46

Télécopie : 081 : 23 19 60

Courriel : info@clpsnamur.be

Avec le soutien de :



Wallonie



Table des matières

1. Institution CLPS.....	5
1.1. Cadre administratif et statutaire	5
1.1.1. Centre local de promotion de la santé (CLPS) en province de Namur, ASBL	5
1.1.2. Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Bureau Directeur du CLPS.....	5
1.1.3. Ressort territorial pour lequel l'agrément a été reconnu	6
1.1.4. Composition de l'équipe affectée au CLPS en province de Namur	7
1.1.5. Heures d'ouverture du CLPS en province de Namur	7
1.1.6. Description des locaux et de leur accessibilité	7
1.1.7. Missions attribuées aux CLPS par [1.1.7.1.]le décret du 14 juillet 1997 portant organisation de la promotion de la santé.....	8
1.1.8. Missions « Point d'appui aux écoles secondaires en matière d'assuétude»	9
1.1.9. Mission « Point d'appui en matière d'EVRAS » (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle)	9
1.1.10. Principes d'actions définis dans le programme quinquennal de promotion de la santé	10
1.1.11. Missions définies dans le contrat de gestion conclu avec la Province de Namur.....	10
1.1.12. Priorités approuvées par le CA et l'AG du CLPS.....	11
1.2. Fonctionnement interne	12
1.2.1. Réunions d'équipe	12
1.2.2. Formation continuée.....	12
2. Points d'appui aux écoles	15
2.1. L'appui aux projets	15
2.1.1. Cellule EVRAS de l'institut Saint-Joseph de Ciney.....	15
2.1.2. Cellule EVRAS de l'institut de la Providence de Ciney.....	16
2.1.3. Haute Ecole de la Provinciale de Namur - Gestion hôtelière.....	16
2.1.4. Nouvelle circulaire pour les établissements scolaires « Programme de prévention et de prise en charge des assuétudes »	16
2.2. Les temps de concertation, d'échange.....	17
2.2.1. Plateforme « Réduction des Risques » de l'Entre-Sambre et Meuse	18
2.2.2. Concertation Enseignement-Aide à la Jeunesse de Namur.....	18
2.2.3. Le groupe UpTIC	19
2.2.4. Plateforme locale EVRAS.....	19
2.2.5. Rencontre secteur enseignement – aide à la jeunesse – Andenne	20
2.2.6. Groupe de travail « Mineurs et consommation » de Rasanam (Réseau d'Aide et de Soins en Assuétudes de la Région Namuroise).....	20
2.2.7. Concertation des Travailleurs Sociaux (CTS) de Couvin	21
2.2.8. Accompagnement projet de prévention des assuétudes	Error! Bookmark not defined.
2.3. Les réunions InterCLPS - Inter-Point d'Appui	21
2. 4. Rencontres ponctuelles	22
2.5. Campagne prévention sida.....	24
2.6. Les temps de formation et journées d'étude.....	24
2.6.1. Formation de l'asbl Repères	24
2.6.2. Après-midi d'étude sur le métier d'éducateur dans le cadre du pacte d'excellence présenté par le CERE	24

2.6.3. « Comment accompagner un public sur des questions liées à la sexualité » organisée par l’APEF et donnée par Serge Lecoq	24
2.6.4. Journée d’été de la Fédération des Centres Pluralistes de Plannings Familial	25
2.6.5. Atelier « Faciliter l’intelligence collective » donné par Agathe Crespel.....	25
2.6.6. Cycle d’échange sur les TIC’s au CLPS de Liège	25
3. Projets seniors	26
3.1. Partenariat VADA avec les services provinciaux	26
3.1.1. Andenne.....	26
3.1.2. Havelange	27
3.1.3. Namur.....	27
3.1.4. Philippeville.....	27
3.1.5. Sambreville	27
3.2. Collaboration avec l’ASBL Respect Seniors	28
3.3. Partenariat avec l’ASBL des Aidants Proches	28
3.4. Grappe Communication du projet ESSAIMAGE	28
4. Projets en liens avec des acteurs communaux	29
4.1. Dinant	29
4.2. Florennes.....	29
4.3. Gembloux	29
4.4. Hastière	29
4.5. Havelange.....	30
4.6. Jemeppe-sur-Sambre	30
4.7. Mettet.....	30
4.8. Philippeville	30
4.9. Viroinval.....	31
5. Projets supra-communaux	32
5.1. Conférence Locale de promotion de la santé sur l’arrondissement de Dinant – Le Collectif « Penser territoire »	32
5.2. Plateforme Intersectorielle du sud de l’Entre Sambre et Meuse (PISESEM)	32
5.2.1. Comité de pilotage	33
5.2.2. Plateforme « Logement ».....	33
5.2.3. Plateforme Insertion sociale et professionnelle (ISP)	33
6. Autres projets	35
6.1. Projets pilotés et/ou co-pilotés par le CLPS	35
6.1.1. Réseau Égalité.....	35
6.2. Appui aux projets	36
6.2. 1. Conseil d’Arrondissement de l’Aide à la Jeunesse (CAAJ) EliseError! Bookmark not defined.	
6.2.2. Collectif : Osons la relation Valérie	36
6.2.3. Plan Provincial Local d’Intégration (PPLI).....	36
6.2.4. Projet communautaire en santé mentale.....	37
6.2.5. Le Réseau Kirikou.....	37
6.2.6. Periferia	37
6.2.7. Congrès inter-réseaux des directeurs organisé par le Conseil supérieur des CPMS	38
6.2.8. Chronicare Saxifrage.....	38

6.2.9. RésINam	38
6.2.10. Générations solidaires	38
6.3. Accompagnement des services PSE/centres PMS.....	40
7. Centre de documentation	41
7.1. Fonctionnement	41
7.2. Prêts et guidances documentaires	41
7.2.1. Fréquentation du centre de documentation	41
7.2.2. E-sidoc	42
7.3. Collaborations	42
7.3.1. Au niveau communautaire	42
7.3.2. Au niveau local	43
7.3.3. Intervention lors de formations	44
7.3.4. Rencontres avec des futurs professionnels	44
7.3.5. Accompagnement d'écoles	44
7.3.6. Salon namurois des outils pédagogiques	45
8. Programme de formations	46
8.1. Cycle de formations à destination des CPMS/SPSE.....	46
8.1.1. « L'EVRAS de la maternelle à la fin du primaire »	48
8.2. Cycle de formations à destination de tout professionnel	46
8.2.1. Formation : découverte d'outils de prévention des assuétudes par l'A.N.P.A.A	46
8.2.2. Matinée de présentation du jeu « Love Story »	47
8.2.3. « Respecto Differencia » et « Tom et Léa »	48
8.2.4. Atelier découverte du jeu « Parcours D-stress »	48
8.2.5 « Renforcer les capacités des adultes à s'informer pour leur santé » Atelier d'échanges	48
9. Participation au secteur de la promotion de la santé	50
9.1. Fédération Wallonne de Promotion de la Santé	50
9.2. InterCLPS	50
9.2.1. InterPAEVRAS	50
9.2.2. InterDOC	50
9.2.3. InterPAA	50
9.2.4 Commission PSE	51
9.2.5. Inter CLPS Seniors	51
9.3. Plate-forme Prévention Sida (PFPS)	51
9.4. ASBL Repères	51
9.5. Comité d'accompagnement de la Revue de Prospective Jeunesse DSP « Drogue-Santé-Prévention »	52
9.6. ASBL Modus Vivendi	52
9.7. Eurotox	52
9.8. Commission des conventions en prévention et en promotion de la santé - AViQ	52
Conclusions et Perspectives	52
Lexique	55

1. Institution CLPS

Dans ce chapitre sont repris les éléments qui concernent la dynamique interne du CLPS. Ils permettent la réalisation des missions.

1.1. Cadre administratif et statutaire

1.1.1. Centre local de promotion de la santé (CLPS) en province de Namur, ASBL

Siège social depuis 2010 : 16/18, appartement C03, Boulevard Cauchy – 5000 Namur

Téléphone : 081 : 75 00 46

Télécopie : 081 : 23 19 60

Courriel : info@clpsnamur.be

Site : www.clpsnamur.be

1.1.2. Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Bureau Directeur du CLPS

Les instances du CLPS ont été renouvelées en 2019 à la suite des élections communales et provinciales de 2018. Les réunions d'Assemblée Générale et de Conseil d'Administration du 19/02/2019 et du 18/06/19 ont mis en place les représentations suivantes :

Assemblée Générale (également membres du CA)		
Membre	NOM	Prénom
Administration Communale de Namur	SOHIER	Baudouin
Administration Communale de Walcourt	LECLERCQ	Nathalie
CHR Namur (CHR Sambre et Meuse)	DECAMPS	Didier
CPAS de Fernelmont	JAVAUX	Pascale
CPAS de Namur	NOËL	Philippe
CPAS D'Yvoir	MARINX	Jean-Pierre
Province de Namur	COLLIGNON	Stéphane
Province de Namur	GENNART	Luc
Province de Namur	LECOMTE	Nicole
Province de Namur	NOTTE	Dominique
Assemblée Générale		
Membre	Nom	Prénom
Administration communale d'Hamois	LECLERCQ	Pascal
Administration Communale de Beauraing	BRACK	Caroline
Administration Communale de Profondeville	MINEUR	Bernadette
Administration Communale de Sambreville	LISELELE	Denis
CPAS de Gembloux	GROESSENS	Isabelle
CPAS de Sambreville	DEPAIRE	Solange
IDEF (décision ultérieure)	MARCHINI	Ada
	BAEKEN	Marie-Julie
Province de Namur	COLLARD	Catherine
Province de Namur	LAZARON	Geneviève
Province de Namur	PYNNAERT	Patrick

Assemblée Générale (également membres du CA)		
Membre	NOM	Prénom
ASD	MATHIEUX	Delphine
CAI	DESSICY	Benoîte
Centre de Planning FPS	HAVERLAND	Elodie
Cliniques Saint Luc Bouges	MOUREAUX	Carole
CHU UCL Namur – Sainte Elisabeth	LIBERT	Benoît
LUSS	FIERENS	Micky
Mutualités Chrétiennes de Namur	HUYGHEBAERT	Vincent
O.N.E	AZZOUZ	Kamal
SPSE Sélima	ROTHER	Benoît
UNamur	MERCIER	Michel
Assemblée Générale (AG)		
Alpha 5000	BRIDOUX	Yoric
ARAPH	DUCENNE	Caroline
Centre d'Education du Patient	GUISSET	Gilliane
Cliniques Saint Luc Bouges	D'OTREPPE	Paul
CSD Namur	BOUVEROUX	Charlotte
Empreintes asbl	COKAERTS	Annick
Maison Médicale des Arsouilles	BRASSEUR	Pierre
Mutualités Libérales Hainaut – Namur	JEANDRAIN	Yves
PATH	COLLIN	Vincent
Réseau Santé Kirikou	DE VLEESCHOUWER	Didier
Sésame	GERAETS	Sandrine
Vie Féminine	SONVEAUX	Dominique

Le Bureau Directeur du CLPS est pour sa part composé des 4 membres suivants :

- Luc Gennart : président ;
- Delphine Mathieux : secrétaire ;
- Didier Decamps : trésorier ;
- Philippe Noël : vice-président.

En 2019, l'ancien Bureau directeur s'est réuni trois fois et le nouveau Bureau s'est pour sa part réuni à deux reprises.

NB : les interactions ou rencontres entre certains de ses membres et le directeur du CLPS ont été plus fréquentes.

1.1.3. Ressort territorial pour lequel l'agrément a été reconnu

La province de Namur : arrondissements de Namur, de Dinant et de Philippeville

1.1.4. Composition de l'équipe affectée au CLPS en province de Namur

- Benoît Dadoumont : Directeur, contrat à durée indéterminée, engagé sur fonds propres le 1^{er} février 2009.
- Anne-Lise Declerck : Documentaliste, engagée sur fonds propres (durées déterminées) du 01/09/2009 au 31/03/2011 puis du 01/04/2011 au 31/03/2013 (5 points APE). En contrat à durée indéterminée depuis le 01/04/2013.
- Isabelle Dossogne : Chargée de projets, contrat à durée indéterminée, engagée sur fonds propres le 15 juin 2009.
- Damien Favresse : Chargé de projets, contrat à durée indéterminée, engagé sur fonds propres le 25 mars 2013. A quitté le CLPS le 01/03/2019. Non remplacé (non reconduction du contrat de gestion provincial).
- Dominique Michel : Chargée de projets. Engagement sur fonds propres d'octobre 2015 à décembre 2016 (temps plein). Engagement à mi-temps (CDI Maribel) depuis 2017+ ½ ETP CDI APE depuis le 01/01/2017.
- Valérie Lefèvre : A remplacé Isabeau Wyème le 01/09/2017 en Contrat Rosetta sur le projet de Point D'Appui Evras. Le 1^{er} août 2018, Valérie Lefèvre approchant de la limite d'âge pour accéder au contrat Rosetta a repris des fonctions de chargée de projets et de soutien administratif via un contrat APE à temps plein.
- Elise Robaux : remplace Pauline Wyème à ½ ETP (sous contrat APE) sur la mission Point d'Appui aux écoles secondaires en matière d'Assuétudes depuis le 01 février 2018. Elle a été remplacée par Osanne Renaux pendant son congé de maternité (sept-nov 2019)
- Alexy Dupiereux-Fettweis a remplacé Valérie Lefevre à partir du 17/09/2018 (contrat Rosetta – Mission PAEvras).
- Contrat porté dans le cadre du Réseau Psy 107 jeunes (Kirikou) – Hugues Pietquin ½ ETP CDD chargé de communication.
- Personnel sous contrat Agence Locale pour l'Emploi : 2X2 heures par semaine : 2 personnes en 2019 (actuellement Coralie Mercier).

1.1.5. Heures d'ouverture du CLPS en province de Namur

Le siège namurois du CLPS est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 et sur rendez-vous en-dehors de ces heures.

1.1.6. Description des locaux et de leur accessibilité

1.1.6.1. Les locaux du CLPS à Namur

Les locaux (130 m²) sont situés au rez-de-chaussée.

L'entrée s'effectue par un couloir. Dans celui-ci, se trouvent les accès à un WC et à un local de stockage. Des présentoirs mettant en évidence les revues disponibles ainsi que différentes brochures y sont rangés le long des murs. La photocopieuse s'y trouve également.

Le couloir débouche sur deux pièces (+/- 15 m² et +/- 30m²) qui se situent l'une dans le prolongement de l'autre. Elles sont utilisées comme salle de réunions pouvant accueillir au maximum

une quinzaine de personnes. S'y trouvent également le centre de documentation ainsi que les bureaux de la documentaliste et d'une chargée de projets.

Du fond de la deuxième pièce, un couloir mène à un deuxième WC et 3 autres pièces plus petites (+/- 10m2).

S'y trouvent les bureaux des chargés de projets et du secrétariat.

Une cave sert également de lieu de rangement, notamment pour les réserves du centre de documentation.

Les locaux sont accessibles en transport en commun. Ils se trouvent à 700 m de la gare de Namur et à 100 m d'un arrêt de bus.

Une fiche d'accessibilité multimodale a été réalisée et validée par le service mobilité de la Région Wallonne ; elle est accessible via le site internet du CLPS :

<http://www.clpsnamur.be/spip.php?article197> .

Les locaux sont totalement équipés et fonctionnels.

1.1.7. Missions attribuées aux CLPS par :

1.1.7.1. Le décret du 14 juillet 1997 portant organisation de la promotion de la santé

NB : la compétence « Promotion de la Santé » a été transférée de la Fédération Wallonie Bruxelles vers la Région wallonne en juillet 2014.

Les CLPS ont pour missions :

- *d'élaborer un programme d'actions coordonnées respectant les directives du programme quinquennal (...)* ;
- *de coordonner l'exécution de ce programme d'action au niveau des organismes ou personnes qui assurent le relais avec la population ou les publics-cibles (...)* ;
- *d'apporter une aide méthodologique aux organismes et personnes qui développent des actions de terrain dans le domaine de la promotion de la santé et de la médecine préventive, de mettre à leur disposition les ressources disponibles en matière de promotion de la santé et de prévention (documentation, formation, outils, expertises)* ;
- *d'initier au niveau de leur ressort territorial des dynamiques qui encouragent le développement de partenariats, l'intersectorialité et la participation communautaire, en particulier par la réalisation de conférences locales en promotion de la santé.*

1.1.7.2. Le Décret modifiant le Code wallon de l'Action Sociale et de la Santé en ce qui concerne la Prévention et la Promotion de la Santé

Il a été « adopté » par le parlement wallon le 30 avril 2019. Ce Décret sera d'application le 01/01/2020. NB : les arrêtés d'applications de ce décret n'ont pas encore été promulgués. De ceux-ci dépendront les modalités de mise en œuvre du Décret d'avril 2019.

1.1.8. Missions « Point d'appui aux écoles secondaires en matière d'assuétude»

En 2007, les ministres de la santé et de l'enseignement de la Communauté française ont initié un projet pilote de 3 ans sur la question des assuétudes en milieu scolaire. Sa mise en œuvre a été confiée aux CLPS. Les missions sont les suivantes :

- réaliser un inventaire des ressources et des besoins en matière d'assuétudes ;
- diffuser l'information sur les ressources, les services et les moyens disponibles ;
- favoriser la création ou le renforcement des réseaux et des partenariats.

Le développement de cette mission par le CLPS de Namur est décrit au point 2.

En septembre 2010, cette mission pilote a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2011. Fin 2011, dans le cadre de la phase transitoire de la réforme des compétences santé de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB), elle a été à nouveau prolongée jusque fin 2013 et par la suite jusqu'au 31/12/2020.

En 2012, une « nouvelle mission » a été définie, dans un avenant à la Convention de 2007. Article 3: « - élaborer un référentiel méthodologique et pratique dans le domaine des assuétudes, co-construit avec les partenaires de terrain (SPSE, CPMS,...), aux fins d'utilisation d'une terminologie commune et de partage de procédures opérationnelles, via une plateforme commune dont la forme sera fonction des territoires et des acteurs. »

1.1.9. Mission « Point d'appui en matière d'EVRAS » (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle)

En février 2013, le Cabinet Laanan demande aux CLPS de prendre en charge la mission de point d'appui EVRAS visant à la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire. Les objectifs de cette généralisation sont les suivants :

- promouvoir la responsabilité, le respect, le libre-choix et l'égalité dans les relations amoureuses et les pratiques sexuelles des jeunes ;
- réduire la violence entre filles et garçons ;
- réduire l'homophobie ;
- réduire les grossesses non désirées ;
- réduire les résistances face à l'utilisation des moyens de protection ;
- réduire les IST dont le VIH et le HPV.

Afin de la mettre en place, les CLPS doivent répondre à 4 missions :

1. réaliser un état des lieux en matière de ressources EVRAS et des besoins des écoles ;
2. mettre à disposition des ressources vers les acteurs locaux et vers les écoles ;
3. sensibiliser et encourager la mise en œuvre de l'EVRAS dans les écoles secondaires via :
 - la mise en œuvre d'une concertation locale entre les acteurs impliqués dans l'EVRAS (CPF, Centres PMS, Services PSE, associations en lien avec le thème) ;
 - l'organisation de rencontres et de formations spécifiques en fonction des attentes formulées par les acteurs ;

4. articuler et concerter aux différents niveaux territoriaux.

La Convention de mai 2013 relative à la mise en œuvre d'un projet portant création d'un Point d'appui EVRAS attaché au centre local de promotion de la santé en province de Namur est conclue pour une durée de deux ans. La convention initiale a été prolongée jusqu'au 31/12/2020.

Les populations cibles des points d'appui seront les écoles secondaires avec priorité successive sur :

1. l'enseignement professionnel/technique/Céfa ;
2. l'enseignement spécialisé et internats ;
3. l'enseignement ordinaire à public prioritaire.

La Convention stipule que les stratégies à privilégier par les points d'appui pour généraliser l'EVRAS dans les écoles sont :

- l'information et la sensibilisation ;
- le soutien à la formation des enseignants et des éducateurs ;
- la diffusion d'outils pédagogiques ;
- l'accompagnement des acteurs à mettre en place des projets, notamment des animations organisées par les centres de planning familial, des débats à partir de l'actualité ou toute autre activité ;
- l'encouragement des professionnels à susciter la participation des jeunes.

1.1.10. Principes d'actions définis dans le programme quinquennal de promotion de la santé - FWB

Le programme quinquennal retient 7 principes d'actions pour la définition des priorités de la politique de promotion de la santé en Communauté française :

- *adapter les stratégies pour faire face aux inégalités devant la santé ;*
- *intégrer les stratégies de médecine préventive dans une approche de promotion de la santé ;*
- *promouvoir la participation citoyenne, impliquer les populations concernées dans la conception, la réalisation et l'évaluation des actions qui les concernent ;*
- *développer le travail en réseau et le partenariat intersectoriel ;*
- *développer des procédures d'assurance de qualité ;*
- *augmenter les compétences et les capacités d'action en promotion de la santé des relais et de la population par l'éducation permanente et la formation ;*
- *articuler le champ de la promotion de la santé et les autres champs d'action politique.*

[Ces principes d'actions sont réaffirmés par la Wallonie via les objectifs stratégiques transversaux du Plan Wallon Prévention Promotion de la Santé \(WAPPS\)](#)

1.1.11. Missions définies dans le cadre de collaborations avec la Province de Namur

Un premier contrat de gestion a été conclu pour une durée de 3 ans (2009-2011) entre le CLPS et la Province de Namur pour la mise en œuvre de 5 missions.

Pour l'année 2012, les élections provinciales étant programmées pour octobre, il a été décidé par la Province de Namur de ne pas reconduire d'emblée un contrat de gestion de trois années mais de conclure un arrêté de subvention portant sur les mêmes missions que le contrat 2009-2011.

Pendant l'année 2013, plusieurs rencontres ont été organisées afin de mettre en place un nouveau contrat de gestion (2013-2015) s'appuyant sur les données évaluatives de contrats 2009 à 2012.

Ce même travail d'évaluation/réorientation a été mené début 2016 afin de mettre en place le contrat de gestion 2016-2018.

Le contrat de gestion n'a pas été renouvelé en 2019. Une subvention provinciale de 50.000€ a été allouée au CLPS fin août 2019 afin de lui permettre d'assurer la continuité des missions définies précédemment dans le cadre du contrat de gestion 2016-2018.

Cette décision tardive ainsi que la diminution de 22.500€ par rapport à la subvention 2018 a amené le CLPS à décider de ne pas remplacer un travailleur qui a quitté l'équipe fin février 2019. Un remplacement partiel sera effectué en février 2020. La continuité des missions a été, en 2019, assurée par les autres membres de l'équipe.

1.1.12. Priorités approuvées par le CA et l'AG du CLPS

AG d'avril 2009 :

- réduire les inégalités sociales de santé ;
- formuler des offres équitables vers tous les acteurs du territoire provincial.
- développer des partenariats InterCLPS dans le cadre de dynamiques territoriales concernant plusieurs provinces ;
- parfaire notre connaissance du terrain local ;
- améliorer notre visibilité locale.

Ces priorités ont jusqu'ici été reconduites annuellement lors des réunions d'Assemblée Générale statutaire. Pour l'année 2019, elles sont restées déterminantes dans les choix et orientations des actions et projets définis.

Depuis 2016 elles sont « colorées » par les diverses informations que nous recevons quant aux attentes de l'AViQ, de notre Ministre et aux orientations à venir de notre futur Décret Wallon de Prévention et de Promotion de la Santé.

De nouvelles priorités seront définies par les instances du CLPS une fois que son nouveau cadre de fonctionnement (Décret Prévention Promotion de la Santé 2019 et Plan Wallon Prévention Promotion de la Santé - WAPPS) sera opérationnel.

NB : fin 2019 le Cabinet de Madame la Ministre Morreale annonçait au secteur de la Promotion de la Santé que l'année 2020 se déroulerait dans une phase de « Stand Still » afin de permettre une mise en œuvre concertée des arrêtés d'applications du Décret de 2019, une stabilisation des acteurs du secteur et une opérationnalisation du décret ainsi que du Plan Wallon Prévention Promotion de la Santé (WAPPS).

1.2. Fonctionnement interne

1.2.1. Réunions d'équipe

Elles sont programmées chaque lundi après-midi. Ces réunions permettent à l'équipe de programmer, coordonner et évaluer les actions et activités du CLPS et de traiter les diverses demandes adressées au CLPS.

Elles répondent aux objectifs suivants :

- les réunions d'équipe hebdomadaires répondent principalement aux exigences organisationnelles du service (agenda, priorisation et répartition des tâches, réception des demandes, partage d'informations, suivi et pilotage des projets ...).
- les réunions documentaires visent à prendre connaissance des nouvelles acquisitions et à s'approprier et expérimenter des outils. Ces réunions sont mentionnées au chapitre concernant le centre de documentation. Deux réunions en 2019, les 2 et 24 avril.

1.2.2. Formation continuée

Les temps de formation continuée auxquels l'équipe participe favorisent l'acquisition de nouvelles compétences variées et complémentaires. La participation à des formations ou des conférences se décide en fonction d'un thème d'actualité au sein du CLPS, d'un sujet plus global qui soutient l'inscription des actions du CLPS dans une dynamique partagée, d'un lien avec un projet mené par le CLPS ou d'une compétence technique utile à acquérir.

1.2.2.1. Formations

- Un membre de l'équipe a suivi la formation organisée par le SPF Santé publique. 7 des 10 journées prévues se sont déroulées en 2019 sur des thématiques variées comme : la gouvernance, stratégie et conception des réseaux de soins de santé mentale. Cette formation soutient la participation du CLPS dans la mise en place du Réseau Kirikou ;
- depuis octobre 2019 une personne de l'équipe suit une formation en ligne (MOOC). La formation « Agir pour sa santé » donnée par l'ULG est dispensée en 5 modules. Un examen ouvre l'accès à un certificat. Cette manière de suivre des formations est un test au sein de l'équipe. Une évaluation et une restitution en équipe sont programmées ;
- université de printemps sous l'intitulé « Réflexion critique sur l'émergence des pratiques d'intelligence collective dans le monde de la culture et du social » organisée par Peuple et Cultures et le Présence et Action Culturelle les 22,23 et 24 mars 2019, trois membres de l'équipe y ont participé ;
- séminaire de prospective de l'IWEPS « Quels futurs possibles pour la démocratie ? » le 27 juin 2019, un membre de l'équipe y a participé ;
- en novembre 2019, une personne de l'équipe a entamé un certificat universitaire intitulé « Santé et précarité » organisé par l'ULB en étroite collaboration avec Médecins du Monde. 6 sessions ont eu lieu en 2019 permettant de mieux appréhender les réalités autour de cette question ainsi que les marges de manœuvre pour les professionnels amenés à gérer pareilles situations dans des contextes similaires.

1.2.2.2. Conférences/Journées d'études

- Une personne de l'équipe a participé le 26 février à Beez, au Colloque organisé par Similes et Psytoyens sur « La participation des usagers dans le parcours de soins » ;
- une personne de l'équipe a participé le 4 avril à Beez, à la journée organisée par la Plateforme namuroise de concertation en santé mentale sur le thème « La santé mentale aux portes des urgences » ;
- rencontres internationales de l'habitat léger et alternatif organisées par le Réseau brabançon pour le droit au logement et le centre culturel du Brabant wallon le 10 mai 2019, un membre de l'équipe y a participé ;
- une personne de l'équipe a participé le 14 mai à Beez, au colloque de l'Iweps sur « Mesurer et étudier la mobilité au 21^e siècle » ;
- une personne de l'équipe a participé le 9 septembre à Marchienne-au-Pont au colloque organisé par le CLPS de Charleroi-Thuin, les ASBL Respect Seniors, Sarah et Espace Seniors ainsi que le CPAS de la Ville de Charleroi sur le thème : « Comment un projet institutionnel peut améliorer la qualité de vie des résidents, de leur famille et du personnel ? ». (thématique Senior) ;
- une personne de l'équipe a participé le 20 septembre à Ottignies, à la journée de rencontres, d'échanges et de formation autour des actions de réduction des inégalités sociales en santé organisée par la Cellule de cohésion sociale de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, l'ONE, la Maison médicale Espace Santé et le Réseau Egalité ;
- une personne de l'équipe a participé le 3 octobre à Arlon, à la journée organisée par le Centre d'Actions Laïques sur : « Les bonnes pratiques, autodétermination et empowerment : des pistes pour améliorer la qualité de vie des personnes en maison de repos » ;
- une personne de l'équipe a participé le 9 octobre à Rochefort dans le cadre de la Semaine de la santé mentale (Cresam) "Ce trouble qui me trouble" et du Festival International de Théâtre-Action
en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Rochefort à une journée pour découvrir comment rester dans une vraie relation avec les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ;
- une personne de l'équipe a participé le 10 octobre à Bruxelles au colloque organisé par le SMM la Gerbe sur le thème : « Mémoires vivantes » ;
- une personne de l'équipe a participé le 11 octobre à Namur à la journée organisée par divers partenaires sur le thème : « Au-delà des murs : comment construire des ponts ensemble » ;
- une personne de l'équipe a participé le 18-10 à Bouge à la journée organisée par le Creuset sur le thème « De la Souffrance psychique à la santé mentale » ;
- journée de l'antiracisme le 11 octobre 2019, deux membres de l'équipe y ont participé ;
- colloque « Justice fiscale » organisé par les Equipes populaires le 14 novembre 2019, un membre de l'équipe y a participé ;
- journée « Quand le cyber pose question... » organisée par PIPSa. Deux membres de l'équipe y ont participé le 22 novembre 2019 ;
- une personne de l'équipe a participé le 22 novembre à Namur à la matinée organisée par l'Asbl Senoah sur le thème «Consentement à l'entrée en Maison de repos : à la croisée de l'éthique et du juridique » ;
- une personne de l'équipe a participé le 26 novembre à Namur au colloque organisé par les Hôpitaux psychiatriques du Beau Vallon et des Marronniers sur le thème « Hier, aujourd'hui et demain : quelle est la place de l'utilisateur dans ce qui fait soin » ;

- une personne de l'équipe a participé le 09 décembre à « L'après-midi d'études : Protection sociale et évolution de l'espérance de vie », organisé dans le cadre des 75 ans de la sécurité sociale, par le Service public fédéral Sécurité sociale.

2. Points d'appui aux écoles

Cette section du rapport retrace les activités menées sur l'année 2019 dans le cadre des deux Points d'Appui aux écoles en matière de prévention des Assuétudes (PAA) et d'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS).

Deux raisons nous poussent à rassembler en un seul « Point d'Appui » ces deux projets : le souhait de mise en cohérence, de coordination de ces deux axes de travail (tous deux dédiés aux acteurs du monde scolaire) et la réalité de terrain qui amènent les deux responsables de projets à de plus en plus à travailler main dans la main. En effet, les deux thématiques « prévention des assuétudes » et « Education à la VRAS » sont inscrites dans une vision de promotion de la santé, avec une visée éducative. La prévention telle qu'elle est abordée en promotion de la santé vise le bien-être des jeunes, ce qui amène à travailler plus globalement sur des thèmes comme la relation aux autres, le développement de l'esprit critique, etc. qui ne sont donc pas liés en particulier à l'un ou à l'autre des projets.

Les activités seront présentées au travers de 6 chapitres correspondant aux postures tenues par les Points d'Appuis dans leurs différentes actions et interactions avec les écoles :

- l'appui aux projets ;
- les temps de concertation, d'échange ;
- les réunions InterCLPS – Inter Points d'Appui ;
- la diffusion de documents informatifs ;
- les interventions comme orateur ;
- les temps de formation, conférences et journées d'étude ;
- la communication sur les Points d'Appui.

2.1. L'appui aux projets

Ce point reprend les activités des Points d'Appui dans leur participation au développement de projets. Dans certains projets, le CLPS est partenaire du projet mais pas porteur de celui-ci ; dans d'autres, il s'agit d'un appui ponctuel, à la demande ; pour d'autres encore le CLPS est partenaire et (co)porteur du projet.

2.1.1. Cellule EVRAS de l'institut Saint-Joseph de Ciney

La cellule EVRAS de l'Institut Saint-Joseph, composée de membres de l'équipe éducative ainsi que de services externes à l'école, fonctionne depuis quelques années déjà. Le chargé de projet EVRAS apporte au groupe de l'aide méthodologique, des ressources telles que des outils et des contacts pouvant aider la cellule à mettre en place des animations au sein de l'école. Les thèmes abordés sont les réseaux sociaux, la puberté, la sexualité et le rapport à la loi. Les membres de la cellule souhaitent également devenir une « cellule ressource » pour les élèves quelles que soient leurs demandes.

Lors de cette année, le CLPS a participé à 5 réunions de la cellule EVRAS. Lors de la fin d'année scolaire 2018-2019, une évaluation de l'événement pour les classes de 6^{ème} secondaire a été effectuée afin de veiller à la cohérence du projet par rapport aux objectifs initiaux.

Au début de l'année scolaire 2019-2020, la cellule a nommé un coordinateur afin d'assurer la gestion des réunions ; la préparation et l'organisation des animations ont été réparties par année. De cette manière, une personne est responsable d'une animation. Cela a permis au groupe de se partager les tâches. Lors de la préparation de l'événement 2020 pour les classes de 6^{ème} secondaire, le CLPS a proposé d'y inviter l'Agence Wallonne de Sécurité Routière.

2.1.2. Cellule EVRAS de l'institut de la Providence de Ciney

En 2016, faisant suite au décret de 2013 visant la généralisation de l'EVRAS dans les établissements scolaires, la direction de l'école de la Providence à Ciney a souhaité mieux organiser les animations EVRAS. Elle a donc contacté le Point d'appui EVRAS du CLPS de Namur afin qu'il rejoigne un groupe de réflexion sur la création d'une cellule EVRAS.

La cellule est composée de : la direction de l'école, de membres de l'équipe éducative ainsi que des services externes (AMO Le Cercle de Ciney, Centres de planning familial de Ciney, Dinant et Rochefort, Centre PMS et CLPS de Namur).

Lors de l'année 2019, le Point d'appui EVRAS a participé à une réunion d'évaluation des animations de l'année scolaire 2018-2019 et à la préparation des animations de l'année scolaire 2019-2020.

2.1.3. Haute Ecole de la Provinciale de Namur - Gestion hôtelière

Le centre PMS provincial de Namur a, une nouvelle fois, sollicité les Point d'Appui aux écoles du CLPS afin de mener un projet de prévention alcool auprès des élèves de 1^{ère} année de la section gestion hôtelière de la Haute Ecole de la Province de Namur.

Le slogan de l'année dernière a été réutilisé dans le but de créer une identité propre à l'événement et a donc gardé comme nom : « Alcool et plaisir, veille à garder tes souvenirs ! ». Le thème de la journée aborde la réduction des risques : effets de l'alcool sur le corps, pression des pairs, outils de réduction des risques, jeu-concours de création de slogans de prévention. Pour couvrir ce thème, ces sujets étaient abordés au travers de stands gérés par le CPMS et PSE provincial, le CLPS de Namur, l'Asbl Sésame, la Cellule Promotion Santé de la Province de Namur, ainsi que l'Agence Wallonne de Sécurité Routière qui a été invitée pour la 1^{ère} fois à participer à la préparation de la journée et à la tenue d'un stand lors de cette animation.

Trois réunions de préparation ont été nécessaires afin d'organiser cette journée de sensibilisation qui a eu lieu en novembre 2019. L'évaluation a eu lieu en décembre 2019 avec tous les partenaires dans le but de déterminer les changements potentiels à effectuer pour l'année suivante.

2.1.4. Nouvelle circulaire pour les établissements scolaires « Programme de prévention et de prise en charge des assuétudes »

Début janvier 2019, le CLPS a pris connaissance du lancement d'une nouvelle circulaire, adressée aux établissements scolaires secondaires, intitulée « *Programme de prévention et de prise en charge des assuétudes* ». Les établissements motivés à rejoindre le programme ont eu jusqu'au 18 janvier 2019 pour adresser leur candidature et participer à une séance d'information. A la suite de cet appel, 40 écoles ont été sélectionnées. 7 écoles semblent être situées en province de Namur : le Centre scolaire catholique Asty-Moulin, l'Institut Technique de la Communauté Française Henri Mauss, l'Institut Technique de la Communauté Française Félicien Rops, l'Institut Ilon Saint-Jacques, à Namur et 3 autres dans la province de Namur : l'Institut Sainte-Begge (site de Cobegge) à Andenne, Ecole « Les Forges » à Ciney et l'Athénée Royal Jean Rey à Couvin.

Ce dispositif comprend 3 axes d'intervention :

1. un axe d'accompagnement de l'établissement scolaire proposé par le Fonds des Affections Respiratoires (FARES) sur base d'une analyse de la demande, des besoins, des pratiques et des ressources de l'école, idéalement avec la participation des acteurs scolaires, de l'implémentation du projet jusqu'à son évaluation continue ;
2. un axe de prévention réalisé par un référent Assuétudes engagé à mi-temps dans l'établissement dès septembre 2019 et inspiré de la méthodologie « Présence - Sensibiliser – Mobiliser » de la Cellule d'Aide aux Assuétudes en Milieu Scolaire (expérience pilote réalisée depuis près de 10 ans au sein du Collège des Aumôniers du travail de Charleroi) ;
3. un axe de prise en charge thérapeutique à l'arrêt du tabac et/ou du cannabis, au sein de l'établissement scolaire et pendant les temps scolaires, effectué par un tabacologue.

La C.A.A.M.S, le FARES et Prospective Jeunesse ont donné une formation à destination des futurs Référents Assuétudes afin qu'ils disposent tous des mêmes bases de travail concernant la Promotion de la Santé, la Prévention des Assuétudes, les Produits et les contextes de consommations, la mise au travail de leurs représentations liés à ce thème, etc.

Etant donné, les nombreux points communs entre les missions de Point d'Appui et les missions du FARES dans cette circulaire, nous avons souhaité rencontrer ce service afin d'éclaircir nos rôles mutuels et d'agir de la manière la plus coordonnée possible lorsque des écoles s'adresseront à nous.

En fin d'année scolaire 2019, le Point d'Appui Assuétudes et la documentaliste du CLPS de Namur ont rencontré deux éducatrices de l'Institut Technique Henri-Mauss à Namur qui souhaitent se préparer au mieux à l'arrivée du Référent Assuétudes dans leur école. Elles ont posé énormément de questions sur la dynamique à mettre en place afin d'entreprendre afin d'arriver à l'objectif de création de groupes d'aide à l'arrêt du tabac. Le CLPS les a aidé à prendre du recul sur la mise en œuvre de ce projet et à avoir un regard plus global sur leurs élèves et leurs capacités à prendre des décisions favorables pour leur santé, de prendre conscience de l'importance d'installer un climat scolaire bienveillant.

Durant le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2019-2020, la documentaliste, a rencontré 3 référents assuétude actifs dans 5 écoles de la province de Namur. En l'occurrence, il s'agit des écoles Ilon Saint-Jacques à Namur, l'Institut Sainte Begge à Andenne, l'Institut Félicien Rops à Namur, une école d'Eghezée et l'Athénée Royal Jean Rey de Couvin. Elle les a rencontrés, au départ, d'une demande de maîtrise d'outils de prévention et d'animation concernant le sujet des assuétudes. Elle les a ensuite rencontrés collectivement afin d'initier un échange plus riche et interactif par rapport à leurs missions et ainsi renforcer leurs compétences professionnelles.

2.2. Les temps de concertation, d'échange

Ces temps de concertation entre acteurs constituent une part importante du temps de travail des points d'appui. Ces lieux et ces moments permettent de maintenir ou de créer le lien entre acteurs à des échelles différentes (communautaires, régionales, locales...), d'échanger de l'information, de mettre en place des collaborations... Le rôle du CLPS dans ces espaces d'échange peut être d'initier et

donner vie à ce lieu, comme pour la Plateforme locale EVRAS par exemple ou d'être un membre invité avec une présence permanente ou ponctuelle.

2.2.1. Plateforme « Réduction des Risques » de l'Entre-Sambre et Meuse

Les PCS de Philippeville, Florennes et Viroinval, mènent depuis plusieurs années un projet RDR de front commun. Le CLPS les a accompagnés à l'époque dans leurs premières démarches. Depuis, le CLPS continue à faire partie du comité de pilotage garant de cette philosophie RDR dans les actions menées sur le terrain : formation de jobistes en RdR, l'organisation de stands de RdR pendant les soirées/festivals et la fédération des acteurs autour d'une « Charte de bonnes pratiques » rédigée avec eux

En 2018, le groupe s'est élargi et constitué des forces vives suivantes : les PCS de Philippeville, de Florennes, de Viroinval, de Couvin, de Beaumont, de Sivry-Rance, de Froidchappelle ainsi que les services spécifiques suivants : l'asbl Le Répit, l'asbl SIDA-IST Charleroi-Mons, l'asbl Educa Santé, le Réseau Assuétudes des Fagnes, le CLPS de Namur et le CLPS de Charleroi-Thuin. L'idée d'une co-animation entre ses 3 derniers services a échoué. Le CLPS de Charleroi-Thuin et l'asbl Educa Santé sont, en pratique, davantage les « meneurs » de cette concertation.

Rapidement, la finalité du groupe a été définie comme suit : améliorer les pratiques et la qualité des actions RDR sur le territoire du sud de l'Entre Sambre et Meuse.

Il s'en est suivi la définition de 3 objectifs opérationnels :

- échanger les pratiques et expériences d'intervention RDR sur le territoire du Sud de ESEM, via des moments de rencontres entre travailleurs de terrain, via des échanges d'expériences d'intervention RdR, via l'identification des points forts et faibles des expériences de chacun, des difficultés rencontrées, des outils développés... ;
- définir et défendre collectivement les valeurs de la RdR sur le territoire du sud de l'ESEM ;
- valoriser le projet et le rendre visible.

La Plateforme de Réduction des Risques de l'Entre-Sambre et Meuse décide, au fur et à mesure des réunions, de travailler à deux niveaux :

- un niveau institutionnel qui concerne les responsables des organismes partenaires, afin de défendre les valeurs RDR, négocier des moyens supplémentaires pour la RdR, pour activer des partenariats, etc. ;
- un niveau opérationnel qui concerne les chargés de projets et qui comprend l'organisation du planning des activités, l'organisation du contenu d'une formation commune des jobistes, le recrutement de ceux-ci, des réflexions sur les outils à utiliser/à créer/auxquels se former,...

Durant l'année 2019, la Plateforme s'est réunie à 3 reprises, indépendamment d'autres réunions plus organisationnelles des actions de réduction des risques menées sur le territoire de l'Entre-Sambre et Meuse qui ont eu lieu principalement durant la saison d'été et qui sont, elles, prises en charge par un nouvel opérateur subsidié par l'AViQ (Safe-Party / EducaSanté).

2.2.2. Concertation Enseignement-Aide à la Jeunesse de Namur

Le CLPS a participé à 3 réunions de concertation entre le secteur de l'enseignement (représenté par des directeurs, des agents de CPMS, des éducateurs, etc.) et de l'aide à la jeunesse (représenté par les AMO, le SAJ, le SAS, etc.) de l'entité de Namur. De plus, 3 réunions en sous-groupes ont permis

d'organiser au début de l'année scolaire 2019-2020 un nouvel événement de rentrée entre acteurs du monde associatifs, externes à l'école (SAJ, MADDO, Dynamo International, SDJ, PF Blé en Herbe, AMO, Infos Jeunes, CLPS...) et les acteurs internes à l'école (coordinateurs de cycle, assistants sociaux, directeurs, référent du décrochage scolaire et/ou PIA, agents CPMS, médiateur scolaire...).

Le CLPS a maintenu son investissement au sein du comité de pilotage de cette concertation. Lors de cette année 2019, le comité de pilotage a retravaillé le R.O.I afin de clarifier les différents postes (président, secrétaire), le but étant d'assurer une transition efficace lors des changements de rôles au sein du comité de pilotage.

En 2019, le thème souhaité par les participants est celui du harcèlement. C'est donc dans cette direction que l'ordre du jour des réunions de l'année scolaire 2019-2020 s'est effectué. L'événement de rentrée préparé par le comité de pilotage et animé par le CLPS a permis de faire un état des lieux des besoins des professionnels afin de partir de leurs demandes et envies en lien avec cette thématique.

2.2.3. Le groupe UpTIC

Le CRÉSAM (Centre de Référence en Santé Mentale) a, depuis 2009, mis en place un groupe de concertation relatif aux usages d'internet et jeux vidéo. Plus spécifiquement, le CLPS de Namur a intégré ce groupe en 2013 au rythme d'une rencontre tous les deux mois. Dénommé UpTIC, en référence aux Usages parfois problématiques des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, cette concertation réunit un ensemble de professionnel(le)s issu(e)s de divers champs d'action (santé mentale, assuétudes, enseignement, aide spécialisée, etc.), couvrant une variété de démarches d'intervention (prévention, éducation, promotion de la santé, etc.) et de publics (élèves, éducateurs, jeunes en service résidentiel, etc.). Malgré ces différences, les acteurs du groupe sont tous, en tant que professionnels, confrontés à la numérisation de nos sociétés ; numérisation qui, non seulement, transforme nos manières de travailler et modifie notre rapport aux usagers de nos services mais qui, également, engendre de nouveaux défis, de nouvelles opportunités.

Les activités de la concertation UpTIC porte, notamment, sur :

- des questions émergent de la gestion des usagers de leurs services (la gestion des émotions lors d'intervention d'éducation aux médias, le cyberharcèlement comme le prolongement d'un harcèlement en face à face, les limites à préconiser dans les usages de smartphone en centre de résidence, les balises pour un bon usage des jeux vidéo, etc.) ;
- des événements et actualités professionnels en lien avec ces nouveaux médias (Université d'hiver Vie affective et sexuelle 2.0, l'image de la femme sur le web, campagne européenne de sensibilisation au harcèlement en ligne, note du Conseil Supérieur d'Education aux médias, etc.) ;
- des nouveaux outils d'intervention à destination des professionnels (jeux vidéo utilisé en thérapie, mallette « écran à plat », formation à l'outil « Octofun », guide pratique relatif à la prévention et la gestion des violences en milieu scolaire, etc.).

2.2.4. Plateforme locale EVRAS

La Plateforme EVRAS en province de Namur rassemble les intervenants locaux (PMS, plannings, services spécialisés, AMO, etc.), 26 réunions ont eu lieu depuis 2013. Le Point d'Appui EVRAS

prépare, coordonne, anime et rend compte des réunions de la plateforme. L'échange de pratiques, la présentation et l'expérimentation de nouveaux outils sont les principaux axes de travail de la plateforme EVRAS actuellement.

Les échanges de pratiques permettent aux jeunes professionnels d'enrichir leur bagage et de se sentir plus « armés » face à certaines situations et de multiplier les points de vue sur un problème. En 2019, 4 rencontres ont été organisées (janvier, mai, octobre, décembre). Elles ont été l'occasion d'aborder la sexualité à l'ère du numérique, de découvrir des outils EVRAS, de découvrir de nouveaux services (MADO de Namur, GrLS Wallonie) et d'échanger sur les pratiques de chacun. A côté de cette dynamique, un point des rencontres est consacré aux actualités et actions du secteur (communication sur les journées d'étude, informations sur les nouvelles campagnes de prévention EVRAS, etc.).

2.2.5. Rencontre secteur enseignement – aide à la jeunesse – Andenne

Cette concertation se réunit une fois tous les deux mois et compte des représentants d'établissements scolaires de la ville d'Andenne ainsi que des services externes (AMO, SAS, MJ,...). La coordination de ces réunions est assumée par monsieur Buffart, facilitateur à la FWB. Le CLPS des y participe avec en ligne d'horizon les principes de Promotion de la Santé essayés petit à petit.

En 2019, le groupe a notamment travaillé sur :

- la problématique des assuétudes occasionnant un décrochage scolaire important pour les élèves, dans les trois écoles de la Ville d'Andenne. Dans ce cadre, plusieurs membres de la concertation ont alors rencontré le directeur de la Maison des Jeunes « HANGAR », la Cellule de Prévention de la Ville et le directeur de la nouvelle AMO « Andenn'AMO ». De plus, les 3 cheffes d'établissement ont rencontré le Bourgmestre d'Andenne et le chef de corps de la police à ce sujet ;
- la parenté responsable ou « *comment inclure les parents dans la problématique de l'accrochage scolaire ?* » ;
- des questions de transport scolaire qui génère des retards et des difficultés en session d'examens. Une cheffe d'établissement a rencontré le Secrétaire des Transports scolaires, Monsieur Philippe JADOT afin de lui poser les questions du groupe ;
- la présentation du Service du Droit à l'Instruction qui répertorie les absentéismes scolaires en Fédération Wallonie Bruxelles.

2.2.6. Groupe de travail « Mineurs et consommation » de Rasanam (Réseau d'Aide et de Soins en Assuétudes de la Région Namuroise)

En 2018, le CLPS avait été invité dans ce groupe de travail afin d'effectuer une présentation de différents outils qui permettent de parler de la thématique des assuétudes avec des jeunes. A la suite de cette intervention, il a été invité à participer régulièrement à ce groupe de travail, ainsi qu'à d'autres dont la thématique et/ou la région géographique est pertinente.

En 2019, le CLPS a participé à 2 groupes de travail « Mineurs ». A l'avenir, le souhait est d'également participer au groupe de travail « Parentalité », « Réduction des Risques » ainsi que « Zone 10 » qui rassemble les acteurs intéressés par les assuétudes du côté de Rochefort. L'ensemble de ces groupes rassemble une variété d'acteurs, qu'il s'agisse de services spécialisés, d'hôpitaux, de Services de

Santé Mentale, de Maisons Médicales, d'Initiatives d'Habitations Protégées et/ou de Maisons d'Accueil.

2.2.7. Concertation des Travailleurs Sociaux (CTS) de Couvin

La CTS est un lieu de rencontre, de concertation et de coordination des actions menées sur les communes de l'arrondissement de Philippeville. Le CLPS participe à cette plateforme depuis le début de sa création en 2009.

En 2019, deux personnes de l'équipe ont assisté à 2 des 3 réunions prévues.

Ces moments restent des temps d'échanges très intéressants car ils permettent de rencontrer de nombreux partenaires de divers secteurs en un court laps de temps.

2.3. Les réunions InterCLPS - Inter-Point d'Appui

Concernant les Points d'Appui Assuétudes, il y a eu en 2019 deux rencontres réunissant l'ensemble des chargés de projets actifs sur cette thématique. Celles-ci ont eu lieu à Charleroi et à Namur, menées respectivement par le CLPS de Charleroi-Thuin et le CLPS de Namur. Les deux journées ont traité le sujet du nouveau projet de circulaire « Prévention Assuétudes en Milieu Scolaire » qui a surpris les CLPS au début de l'année 2019. Les invités ont été 3 membres de la Cellule d'Aide aux Assuétudes en Milieu Scolaire active à l'école des Aumôniers du Travail à Charleroi, ainsi que 2 chargées de projet de l'antenne namuroise du FARES, actives sur toute la Fédération Wallonie-Bruxelles et auprès des 40 écoles sélectionnées pour ce nouveau dispositif de prévention des assuétudes. Les PAA sont également partis à la découverte du Quai 10 à Charleroi « *Un lieu culturel et pédagogique unique en Belgique. Il vous propose de découvrir une sélection bimestrielle de différents jeux vidéo exposés pour leur propos, leur originalité, leur force évocatrice, leur accessibilité et leur convivialité.* » De plus, Prospective Jeunesse a fait découvrir, ou redécouvrir, l'outil « L'échiquier » et échanger sur leurs pratiques d'accompagnement d'équipes éducatives, qu'elles soient scolaires ou institutionnelles

De son côté, l'InterEVRAS a en 2019, centré principalement ses activités sur :

- la représentation des points d'appuis EVRAS au sein de la plateforme EVRAS communautaire, pilotée par le centre d'action Laïc (CAL), et dans les Stratégies Concertées EVRAS, initiées par l'ASBL O'YES (anciennement SIDA'SOS) et la FLCPF ;
- des échanges autour de l'actualité du secteur : implication dans le Salon Envie d'Amour AViQ-handicap, présentation des nouveaux outils EVRAS par leurs créateurs (« EVRAS, un drôle de métier », « Game of Porn », « Tom et Léa ») ;
- l'élaboration d'un document ayant pour objectif de clarifier et de formaliser la vision des PAEVRAS sur la promotion de la santé en matière d'EVRAS au sein des établissements scolaires. Ce texte est alimenté par les divers documents tirés des concertations et groupes de chaque Point d'appui EVRAS. Ce travail a permis en parallèle d'échanger sur les pratiques respectives des points d'appuis. De plus, ce travail a amené les points d'appuis à se construire une vision et un langage communs au niveau de cette thématique.

Au cours de l'année, le CLPS de Namur a participé aux 6 rencontres de l'InterPAEVRAS (janvier, mars, mai, juin, septembre et décembre). L'accueil de ces réunions s'effectue à tour de rôle, cela implique la préparation des ordres du jour, l'animation de la réunion et la rédaction du PV. Le CLPS accueillant

centralise également les informations concernant les projets communs des points d'appui EVRAS. Cette année, le CLPS de Namur a eu la charge d'animer les réunions de mai, juin et septembre.

2. 4. Rencontres ponctuelles

- Réponse à des demandes d'enseignants afin de leur fournir diverses brochures pour des animations en classe ;
- le CLPS a été sollicité par un planning familial pour l'accompagner lors d'une présentation au « Love and Sex festival » qui s'est tenu à la citadelle de Namur. Lors de cette intervention auprès de divers professionnels de l'EVRAS, le Point d'appui EVRAS ainsi qu'un autre chargé de projet ont présenté le CLPS ainsi que les missions du Point d'appui EVRAS ;
- Collaboration avec un CPMS afin d'initier un projet Evras pour une école maternelle et primaire (en concertation avec CPF).
- rencontre avec la MADO de Namur afin de présenter mutuellement nos missions et services. Cela a permis la présentation de la MADO lors d'une rencontre de la plateforme locale EVRAS organisée par le CLPS ;
- Les deux Points d'Appui aux Ecoles se sont rendus dans les locaux de l'asbl Sésame afin de rencontrer une de leurs travailleuses sociales. L'objectif étant de mieux connaître le travail de chacun et d'éventuellement envisager une collaboration dans la création, l'élaboration et/ou la mise en place de formation sur la thématique des « assuétudes ». De manière générale, l'asbl Sésame répond à la demande d'institutions et formule une intervention qui colle au plus près des besoins de celles-ci. *« Stratégiquement, pour répondre à ces demandes, nous privilégions une approche globale. Celle-ci se base sur les fondements de la promotion de la santé. En particulier en ce qui concerne la création de milieux favorables à la santé, le renforcement de l'action communautaire par une participation effective des communautés à la prise de décisions, à la planification des interventions et l'acquisition d'aptitudes individuelles et collectives de prise en charge dans le domaine sanitaire. Elle s'ancre dans le long terme. En effet, répondre de manière ponctuelle à ces demandes ne nous semble pas être une approche satisfaisante. »*
- Réorientation de demandes de documents et de matériel de la plateforme prévention SIDA formulées par des services provinciaux vers le SASER ;
- le CLPS a été contacté par un agent CPMS dans le cadre d'une problématique de harcèlement dans une école primaire. Une première rencontre a été effectuée avec le Point d'appui EVRAS, la documentaliste et le travailleur CPMS pour proposer à cette dernière des pistes de solutions et divers outils. Le CLPS a également été présent lors de la rencontre avec le directeur de l'école et le CPMS, cela a permis au CLPS de proposer des pistes de solutions et de méthodologie pour aborder cette problématique ;
- Le Point d'Appui Assuétude a été contacté par l'Institut Cardijn Haute Ecole de Louvain en Hainaut afin de participer à un jury d'un Travail de Fin d'Etudes en Baccauréat Assistante Sociale. Son sujet de mémoire était le suivant : *« Dans un service de promotion de la santé à l'école, quelles sont les pistes d'action à envisager, en tant que future travailleuse sociale, afin de prévenir, sensibiliser la problématique du harcèlement dans l'enseignement secondaire ? »* ;

- prévention assuétudes à l'Institut Sainte-Marie de Jambes. Le Point d'Appui Assuétude a rencontré une enseignante de 6^{ème} année technique sociale de l'Institut Sainte-Marie de Jambes au sujet de la prévention des assuétudes et des outils qui permettent de donner la parole aux jeunes sur cette thématique. Le PAA lui a présenté quelques outils. Plusieurs prêts documentaires ont suivi cette rencontre qui l'a aidée à animer, pour et avec ses élèves, une journée de prévention sur cette thématique ;
- rencontre avec l'asbl Phénix Jeunes. La chargée de projet Point d'Appui Assuétude a rencontré deux travailleuses psycho-sociale de l'asbl Phénix. L'objectif principal de cette 1^{ère} rencontre était un rendez-vous documentaire, suivi de prêts de différents outils en vue d'animer un stand de prévention au Festival "Go to Summer" qui a lieu lors des « jours blancs » de fin juin pour les 12-26 ans du namurois. Il se veut être un évènement festif et préventif. De nombreux partenaires de l'associatif namurois profitent de l'évènement pour délivrer des messages de prévention de manière ludique et festive. Les échanges se sont focalisés sur les différentes pistes possibles en fonction du public-cible, des activités qui ont déjà été réalisées et des activités des autres partenaires potentiels. La rencontre a permis d'échanger sur le travail quotidien de l'asbl Phénix Jeunes et le besoin d'outils pertinents et utiles au suivi individuel de jeunes, lors de l'animation de groupes des 13-17 ans et/ou lors de l'animation de groupes de parents ;
- rencontre de l'antenne namuroise du FARES. Afin de mieux comprendre les objectifs de la nouvelle circulaire « Prévention Assuétudes », de mieux comprendre les rôles de chacun face aux écoles sélectionnées, le CLPS a décidé de rencontrer la chargée de projet « enseignement » pour le FARES. Cela a été l'occasion de poser les questions suivantes : *« Quel est l'historique de la création de la circulaire ? Quels sont les membres qui composent le comité de pilotage ? Quelles sont les 40 écoles sélectionnées ? Quel a été le processus de sélection ? Quelles sont celles sur la province de Namur ? Quel est précisément le rôle du FARES durant le projet ? Mais aussi, quel est le rôle de la C.A.A.M.S., des futurs chargés de prévention assuétudes dans les écoles ? Comment et quand seront-ils recrutés ? Comment rendre la mission de prévention des assuétudes collective et pas uniquement sur les épaules d'une seule personne ? Quels sont les constats et observations que vous pouvez faire après vos rencontres avec les écoles ? »* Malheureusement, à la suite du rendez-vous, nombre de questions sont toujours sans réponse. Cela nous éclaire sur le caractère peu préparé et coordonné de cette circulaire et nous inquiète pour l'avenir de ce projet au sein des écoles, ainsi que pour nos actuelles et/ou futures collaborations avec celles-ci ;
- journée sans tabac. La Maison Médicale de Bièvre a souhaité mettre sur pieds une campagne de sensibilisation lors de la journée mondiale sans tabac. Elle nous a formulé une demande de supports à prêter et/ou à donner (affiches, flyers, divers matériel, ...) Nous avons recherché cette documentation auprès du FARES, d'Infor Drogue et d'Univers Santé. Nous avons relayé la demande vers ces institutions spécialisées ;
- participation à un dossier spécial « TIC » dans le magazine trimestriel « C'est l'AVIQ ». Le gestionnaire de projets de communication de l'AVIQ, chargé de la rédaction du magazine trimestriel « C'est l'AVIQ », a pris contact avec divers partenaires afin de pouvoir rédiger un dossier sur le thème des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, de l'utilisation des écrans chez les adolescents. Après entretien téléphonique et relecture, le dossier finalisé porte le titre suivant : *« L'utilisation des écrans chez les jeunes : une diabolisation contre-productive ! »* Prospective Jeunesse, le Crésam et le Service de

Prévention des Assuétudes en Milieu Scolaire de la Ville de Mons ont également été interviewés sur le sujet.

2.5. Campagne prévention sida

Comme chaque année, le Point d'appui EVRAS a assuré la communication et la diffusion du matériel (préservatifs, affiches, cartes postales, autocollants, brochures) des campagnes de prévention du SIDA. Lors de ces campagnes et tout au long de l'année, le CLPS a fourni aux centres de plannings familiaux, aux Maisons Médicales, aux CPMS et SPSE ainsi qu'au secteur de l'enseignement ces différents supports.

Complémentairement, pour cette année 2019, le Point d'appui EVRAS a travaillé sur un visuel de communication ainsi qu'un bon de commande à diffuser aux professionnels. Ces outils avaient pour but d'élargir le cercle de diffusion de la campagne d'été 2019. Cette diffusion a permis à plusieurs services de prendre connaissance de la disponibilité de ce matériel au CLPS. D'autre part, les points d'appui participent à l'élaboration de la campagne prévention Sida d'été 2020, via des réunions d'un groupe de travail formé par la plateforme.

2.6. Les temps de formation et journées d'étude

2.6.1. Formation de l'asbl Repères

Afin de consolider ses bases en Promotion de la Santé, le PAE a entamé une formation longue donnée par l'ASBL Repères. Celle-ci se déroule durant toute l'année scolaire 2019-2020. Elle alterne des journées « théoriques » et des demi-journées d'ateliers pratiques. Cette formation est intitulée « *Parler de sexualité avec les jeunes : questionner sa pratique et élaborer des repères.* »

Le PAA a également suivi une formation longue de l'asbl Repères qui a eu lieu durant toute l'année 2018-2019 et qui a alterné des journées entières et des demi-journées d'ateliers pratiques. Cette formation était intitulée « *Pratiques participatives avec des publics fragilisés. Soutenir la capacité des personnes à prendre soin d'elle.* » Les 6 demi-journées d'ateliers pratiques ont permis d'exposer 6 « situations-problèmes » ou 6 situations « questionnantes » issues de nos pratiques professionnelles.

2.6.2. Après-midi d'étude sur le métier d'éducateur dans le cadre du pacte d'excellence présenté par le CERE

Cet après-midi auquel deux chargés de projets dont le Point d'appui EVRAS ont participé a permis d'informer sur le rôle de l'éducateur dans le cadre du pacte d'excellence et de donner la parole aux éducateurs présents pour formuler des recommandations à destination du politique.

2.6.3. « Comment accompagner un public sur des questions liées à la sexualité » organisée par l'APEF

Cette formation abordait les questions liées à la diversité des publics et les différentes postures à adopter dans le cadre de l'EVRAS. Cette formation a principalement été alimentée par les échanges entre les participants suite aux théories présentées par le formateur.

2.6.4. Journée d'été de la Fédération des Centres Pluralistes de Plannings Familial

Le 31 juillet, le Point d'appui EVRAS et un autre chargé de projet ont participé à une journée de présentation d'outils à Bruxelles. Quatre outils ont été présentés (L'univers des sensations, Le trivial poursuit des droits de la femme, Anatomia et Le territoire du consentement).

2.6.5. Atelier « Faciliter l'intelligence collective » donné par Agathe Crespel

Le temps d'une soirée, les Points d'Appui aux Ecoles ont pu expérimenter la démarche ARC (Action-Représentation-Changeement) co-construite par Chantal Nève-Hanquet et Agathe Crespel. La question en ligne d'horizon fut « *Comment favoriser la créativité, l'agilité, et développer des formes de co-construction au sein des groupes et des équipes de travail ?* » Les éléments à retenir sont : l'importance de définir un cadre de sécurité pour l'expression bienveillante du groupe, nourrir ce qui relie entre les membres, partir des compétences des personnes, identifier la demande initiale, faire un détour pour voir le problème sous un autre angle et recherche des pistes de solutions et des stratégies d'action.

2.6.6. Cycle d'échange sur les TIC's au CLPS de Liège

Le CLPS de Liège, en collaboration avec l'AMO Service Droit des Jeunes, le Centre Alfa et l'HELMO, a organisé un cycle de 3 rencontres d'échanges de pratiques sur l'utilisation des technologies et de l'information et de la communication par les jeunes. Cette édition a rassemblé des acteurs variés issus de l'Aide à la Jeunesse, de Centre Psycho-Médico-Sociaux, de Maisons de Jeunes. Les objectifs poursuivis ont été les suivants : réfléchir entre professionnels de différents secteurs à cette thématique, prendre du recul, découvrir des méthodes d'analyse de situations amenées par le groupe, identifier de nouvelles pistes d'action.

2.7 Divers

Cette année, le Point d'appui EVRAS a travaillé sur la conception d'un fichier informatique qui sert de base de données pour tout ce qui concerne les entrée et sorties de matériel EVRAS hors outils pédagogiques (préservatifs, brochures, affiches...). L'objectif est d'avoir une vision plus claire et globale des stocks au cours de chaque année.

3. Projets seniors

Les projets concernant le public des seniors sont davantage privilégiés depuis 2015. Les formations et colloques suivis depuis cette période sur cette thématique nous permettent d'élargir nos connaissances et d'affiner les accompagnements que nous réalisons.

3.1. Partenariat VADA avec les services provinciaux

Le CLPS collabore avec la Cellule VADA de la Province de Namur sur plusieurs projets. Cette collaboration a débuté fin 2016 avec un premier projet sur le « quartier Germinal » à Namur et s'est amplifiée depuis. Le CLPS participe à plusieurs comités de pilotage et a accompagné les phases de diagnostic dans le village de Temploux. Un travail conjoint a été poursuivi avec les services provinciaux concernés afin de détailler la méthodologie. Une journée de clôture des partenariats a été organisée en décembre 2019.

Ceci a permis de rencontrer les membres d'autres comités de pilotage auxquels le CLPS ne participe pas et de se nourrir des expériences des uns et des autres.

3.1.1. Andenne

Pour Andenne, le travail d'élaboration a bien avancé mais a nécessité de multiples réunions pour finaliser cette étape.

Le CLPS participe aux groupes de travail communication et mobilité ainsi qu'au comité de pilotage.

Pour exemple, une affiche a été réalisée et une réflexion menée sur sa diffusion afin de mieux faire connaître le service Sos Seniors qui vise à lutter contre l'isolement des seniors. Ce numéro n'est pas assez connu et cette campagne devrait relancer l'utilisation de ce service qui s'organise autour d'une permanence téléphonique. C'est au travers du diagnostic et des nombreux échanges que des éléments ressortent pour peaufiner les actions à mener dans le domaine. Ici encore la mutualisation des expériences acquises dans d'autres comités de pilotage est une réelle ressource.



3.1.2. Havelange

La phase de diagnostic a mobilisé une diversité d'acteurs issus du monde associatif, de groupes de citoyens ou d'élus locaux. L'investissement fut important et spécifiquement pour cette commune, le comité de pilotage a souhaité organiser une enquête auprès des personnes de plus de 65 ans afin de confirmer les tendances qui ressortaient du diagnostic. Cette démarche a rencontré un franc succès avec un taux de participation élevé. A ce jour, les données sont en phase d'analyse et le retour est prévu début 2020.

Le diagnostic a été présenté en comité de pilotage ainsi qu'aux élus dont l'intérêt était palpable. Ce qui semble confirmer que l'engagement d'élus dans le processus de diagnostic peut percoler vers l'ensemble d'un collège communal.

L'an prochain, le plan d'actions devra être finalisé au regard du diagnostic et des résultats de l'enquête attendus pour 2020.

3.1.3. Namur

La présence du CLPS au comité de pilotage (Copil) a débuté en 2016 pour le projet mené sur le quartier de Germinal et depuis l'an passé sur l'entité de Temploux.

La participation au Copil a été plus compliquée cette année pour des questions d'agenda. Cependant, le CLPS a pu participer à la marche exploratoire réalisée à Temploux en novembre sans pouvoir assister au débriefing. 2020 permettra de faire le retour du diagnostic réalisé et de travailler sur le futur plan d'actions.

Si sur Germinal, des rencontres régulières se poursuivent avec un groupe d'habitants l'accompagnement est plus ténu puisque le référent communal dispose de moins de temps par l'adjonction du travail entrepris avec les habitants de Temploux.

La dynamique, sur ces deux entités communales est très différente, ce qui a nécessité de dédoubler les comités de pilotage. Alors qu'initialement, il avait été envisagé qu'ils soient communs.

3.1.4. Philippeville

Sur Philippeville, le CLPS participe au Comité de Pilotage. En 2019, il a participé au comité de pilotage qui a présenté les résultats du diagnostic réalisé l'année précédente. L'ébauche d'un plan d'actions a également été réalisée sur base de la priorisation d'actions émanant du diagnostic. La présentation de ces actions a permis de mobiliser de nouveaux acteurs en fonction des thématiques mises en avant. Ce qui a débouché sur la mise en place de différents groupes de travail dont les premières rencontres se dérouleront en 2020 : l'objectif étant de passer à la phase d'opérationnalisation. Le CLPS s'est d'emblée inscrit dans le groupe santé.

En fonction des besoins et des possibilités, il participera à d'autres groupes de travail.

3.1.5. Sambreville

Le CLPS participe au comité de pilotage. Cette année, l'élaboration du plan d'actions se poursuit avec entre autre la visite de la maison des aînés de Charleroi car ce type de structure rencontre un vif intérêt.

La dynamique a, en tous cas, permis de resserrer les collaborations entre les associations d'aînés très nombreuses sur ce territoire et qui précédemment agissaient de manière « isolée ». Les rencontres

du comité de pilotage donnent l'occasion aux structures de se connaître et d'envisager de proposer une offre de services et d'activités pensée globalement. Une mutualisation des ressources s'installe également ainsi qu'une programmation prenant en compte les agendas des différents partenaires.

3.2. Collaboration avec l'ASBL Respect Seniors

Comme annoncé, en 2019, le CLPS a participé aux concertations mises en place sur Namur.

L'Asbl a également sollicité le CLPS pour émettre un avis sur des contenus de fiches de formation et d'information. Dans ce contexte, le travail de seconde ligne se déploie pleinement. Le CLPS pouvant assurer une prise de recul tout en utilisant les connaissances engrangées ces dernières années sur la thématique des seniors.

3.3. Partenariat avec l'ASBL des Aidants Proches

Le CLPS participe aux réunions du comité ressources qui se réunit plus ou moins 4 fois par an.

La dynamique est intéressante et les personnes rencontrées permettent de faire des ponts avec d'autres projets et/ou d'autres services. Cette formule porte un intérêt plus particulier sur les projets de ce secteur, leur évolution sur le territoire.

Le comité ressource est satisfait de ce fonctionnement et décide de poursuivre les mêmes modalités pour 2020. La formule n'est pas éternelle et les retours sont variés et riches.

3.4. Grappe Communication du projet ESSAIMAGE

Le CLPS avait participé au groupe de travail communication issu du projet Essaimage initié par la Province de Namur. Cependant nous n'avons pas pu assurer une présence en 2019. D'une part, le projet ayant pris du retard vu les renégociations communales nécessaires suite aux élections et le fait également que notre participation dans une posture « promotion de la santé » perdait de son sens (vu les réorganisations plus institutionnelles).

4. Projets en liens avec des acteurs communaux

Les communes représentent un niveau de territoire favorable à la réalisation de projets visant la qualité de vie d'une population. Travailler avec les communes représente, de ce fait, un des axes de travail important pour le CLPS. C'est pour cette raison que ces collaborations sont mises en évidence. Au sein de ces collaborations, le CLPS endosse différents rôles et postures selon le contexte local - apport de références méthodologiques, d'expériences existantes, de ressources, de moyens d'action ; posture supra-communale ; vigilance par rapport à la prise en compte des déterminants de la santé et des conditions de vie surtout quand elles sont précaires et à la co-construction des projets en lien avec les stratégies de la promotion de la santé ...

4.1. Dinant

Le CLPS participe au comité d'accompagnement du PCS. Il est parfois compliqué de participer aux comités d'accompagnements car ils se déroulent tous à la même période. Cette année encore la présence du CLPS a fait défaut. L'option a été prise pour une autre stratégie en inscrivant le CLPS dans un groupe de travail sur la santé mentale des plus de 65 ans. Gageons que nous parviendrons à réinvestir sur cette partie du territoire. A suivre donc en 2020.

4.2. Florennes

Le CLPS est partenaire du PCS de Florennes. De plus, le PCS de Florennes est un partenaire des initiatives (logement et insertion sociale et professionnelle) menées au sein de la Plateforme intersectorielle du Sud entre Sambre et Meuse, coordonnée par les CLPS de Namur et de Charleroi-Thuin ainsi qu'un membre de son comité de pilotage.

Le CLPS a participé aux deux réunions de la plateforme Santé du PCS axées sur l'actualisation du diagnostic en janvier et février.

4.3. Gembloux

Le CLPS est un partenaire du PCS. Le CLPS a collaboré sur la méthodologie du diagnostic en janvier et sur celle d'un projet particulier mené par le PCS et le CPAS en novembre.

Le CLPS a également été présent à la plateforme santé d'octobre et à la présentation du PCSIII en novembre.

4.4. Hastière

Le CLPS continue de participer aux rencontres de la concertation communale de l'enfance ainsi qu'au projet « 0-5-30 » destinés aux accueillantes de l'ATL. La collaboration avec la cellule Promotion de la Santé de la Province de Namur a permis, comme annoncé, de finaliser le guide d'animation qui fut présenté fin du premier semestre. Les retours ont été très positifs que ce soit aux niveaux des accueillantes de l'ATL, des autorités communales et des autres partenaires.

Ce travail bien que titanesque pour la partie rédaction (mise en page et relectures nombreuses) a permis de mettre en avant le professionnalisme des accueillantes auprès de celles et ceux qui parfois gardent une image peu valorisante de leur travail, se limitant parfois à ne voir qu'une fonction de « gardiennage ».

Même si les parents ont été tenus au courant du projet « 0-5-30 » le comité de pilotage pense qu'il sera nécessaire de communiquer, à nouveau, sur le sujet. Lors de l'évaluation la représentante des accueillantes a cependant entrevu l'idée de continuer de se mobiliser avec ses collègues sur un projet permettant de faire le lien avec les familles par des actions « défis de la semaine » tournant autour du concept « 0-5-30 ».

Ce dernier élément est assez remarquable car il laisse entrevoir une manière d'élargir les publics touchés et rendre le projet plus pérenne.

La concertation communale de l'enfance c'est réunie à deux reprises.

4.5. Havelange

Les propositions de collaboration sur le thème « 0-5-30 » n'ont pas suscité l'enthousiasme suffisant pour mobiliser à nouveau des associations. Cela se comprend car le vivier associatif est très actif et il est difficile pour ces structures de démultiplier leurs engagements à l'infini.

4.6. Jemeppe-sur-Sambre

Le CLPS est un partenaire du PCS, notamment au sein de la plateforme santé. Il a participé aux rencontres de mai, juin, septembre et novembre consacrées à la détermination des axes de travail prioritaires suite au diagnostic réalisé en amont.

4.7. Mettet

Le CLPS est un partenaire du PCS. En janvier, février et mars, le CLPS a collaboré avec la cheffe de projet sur la méthodologie du diagnostic en vue de la rédaction du PCSIII. Il a aussi participé à la Commission d'accompagnement de décembre lors de laquelle le PCSIII, approuvé par la Région wallonne, a été présenté.

Le CLPS a participé également aux réunions de l'axe santé (mai, juillet et novembre), consacré à l'analyse du diagnostic en santé et au dégagement de priorités.

4.8. Philippeville

Le CLPS est un des partenaires du PCS de Philippeville, essentiellement au sein de la plateforme 'Santé'. De plus, le PCS de Philippeville est un partenaire des initiatives (logement et insertion sociale et professionnelle) menées au sein de la Plateforme intersectorielle du Sud entre Sambre et Meuse, coordonnée par les CLPS de Namur et de Charleroi-Thuin.

En 2019, le PCS a réalisé un diagnostic pour fonder son PCS III. Le CLPS a participé en mars à la réunion qui concernait la santé. Le contenu de cette réunion a déterminé le travail futur de la plateforme. En effet, l'inquiétude première pour les acteurs présents étant la santé mentale, la plateforme a décidé de s'atteler à cette question. Les deux réseaux de santé mentale actifs sur la province de Namur, Kirikou et Réseau Santé Namur, ont notamment été rencontrés et des collaborations se sont initiées. Le CLPS a participé aux 9 réunions de la plateforme (février, avril, mai, juin, septembre, octobre et décembre).

Par ailleurs, dans la poursuite de la collaboration entre la plateforme, le Collège communal et les médecins généralistes au sujet de la pénurie de médecins généralistes sur la commune, un bâtiment

permettant un regroupement de médecins va être construit par la commune en 2020 avec le soutien d'une subvention obtenue auprès de la Région wallonne. Une réunion s'est tenue en mars pour la présentation des plans par le bureau d'architectes. Le CLPS y participait en tant que représentant de la plateforme.

4.9. Viroinval

Le CLPS a participé aux Commissions d'accompagnement du PCS de février et mars qui étaient consacrées au diagnostic en vue de la rédaction du PCSIII. De plus, le PCS de Viroinval est un partenaire des initiatives (logement et insertion sociale et professionnelle) menées au sein de la Plateforme intersectorielle du Sud entre Sambre et Meuse, coordonnée par les CLPS de Namur et de Charleroi-Thuin.

5. Projets supra-communaux

5.1. Conférence Locale de promotion de la santé sur l'arrondissement de Dinant – Le Collectif « Penser territoire »

Ce projet est mené conjointement avec le CLPS du Luxembourg depuis 2016. En partant du constat que la frontière provinciale est parfois franchie par les acteurs de communes limitrophes qui ont des habitudes de collaborations ou de déplacements qui dépassent les limites des territoires provinciaux. Le groupe de pilotage s'était élargi avec la participation de la cellule promotion de la Santé de la Province de Namur qui, pour des questions d'agenda, a pris distance par rapport à cette dynamique.

Les communes situées en province de Namur sont moins présentes que celles de la province du Luxembourg. Les territoires sont vécus parfois de façon fort similaire ou parfois non et l'élargissement se situe davantage à un niveau intersectoriel où la venue de nouveaux partenaires vient compléter le panel des thématiques déjà développées.

2019, année électorale, a permis de travailler sur la réalisation d'un plaidoyer au sujet de la mobilité ce dernier a été assorti de capsules vidéo et d'une pétition de soutien. + D'infos [Penser territoire...vers une meilleure qualité de vie pour tous. - CLPS Namur](#)

Les deux CLPS gardent la main en ce qui concerne l'animation. Ils envisagent d'organiser une journée « grand public » afin de relancer le collectif sur d'autres thématiques et à tout le moins de témoigner du travail réalisé concernant le thème de la mobilité. Les défis pour 2020 sont un travail afin d'élargir les représentants de nouveaux secteurs et de préciser l'identité du collectif. Il est possible que nous réorganisons une journée « grand public » en vue de lancer de nouvelles thématiques et ré-interpeller un panel de partenaires dans des secteurs plus diversifiés.

5.2. Plateforme Intersectorielle du sud de l'Entre Sambre et Meuse (PISESEM)

La PISESEM a été initiée par le CLPS de Charleroi en 2006. En 2009, le CLPS en province de Namur s'est intégré dans la dynamique car celle-ci se développe dans le territoire du sud de l'entre Sambre et Meuse qui couvre 12 communes des provinces de Hainaut et de Namur – Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies, Sivry-Rance, Cerfontaine, Couvin, Doische, Florennes, Philippeville, Viroinval et Walcourt. Cette plateforme a comme finalité de contribuer à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie des habitants de ce territoire. Les partenaires actifs au sein de la PISESEM sont des associations actives dans différents secteurs d'activités et intervenant sur ces communes. Dans une logique partenariale et participative, ils souhaitent mener des actions sur l'ensemble des facteurs qui influencent les conditions de vie des personnes et qui vont impacter leur santé : l'emploi, l'éducation, l'environnement, la mobilité, le logement, la cohésion sociale, les services de santé, etc. Une Charte d'engagement fédère les partenaires de la Plate-forme.

Plus d'informations sont accessibles sur le site de la PISESEM : <http://www.plateforme-esem.be/>

Les CLPS de Charleroi-Thuin et de Namur animent ensemble la PISESEM. La PISESEM fonctionne en plénière - comité de pilotage – et en groupes travaillant sur un thème particulier (tout en voulant

maintenir l'intersectorialité au sein de ces groupes de travail). Actuellement, les GT se réunissent autour des thèmes de l'insertion sociale et professionnelle et du logement.

5.2.1. Comité de pilotage

En 2019, le comité de pilotage s'est réuni 4 fois (janvier, mai, septembre et décembre). Les retours des groupes de travail y sont présentés et discutés de façon permanente. En 2019, un questionnaire d'évaluation des initiatives de la PISESEM a été envoyé vers tous les participants aux différents groupes. Les résultats de cette évaluation ont été présentés et des éléments vont être traités plus précisément en 2020.

Le comité de pilotage a également invité les élus du territoire à une matinée intitulée « Qualité de vie, vieillissement et inégalités au Sud entre Sambre et Meuse. Des données pour construire votre politique locale ». Elle s'est tenue le 21 mars 2019 et était axée la présentation du portrait socio-démographique de l'Entre Sambre et Meuse par les démographes Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson. Suite à ce colloque, un GT a été initié afin d'organiser une suite à ce premier moment de diagnostic. 4 réunions se sont tenues (juillet, septembre, novembre et décembre).

Le CLPS a participé à l'ensemble des réunions et démarches.

5.2.2. Plateforme « Logement »

En 2015, ce thème a émergé au sein du comité de pilotage. Le premier évènement « Défis logement » s'est tenu en novembre de cette année-là, organisé par la PISESEM, les PCS de la Haute Meuse et du Sud de l'entre Sambre et Meuse et des mouvements d'éducation permanente. Dans sa suite à cet évènement, le travail s'est organisé en rencontres plénières, comités de pilotage et groupes de travail. Ces derniers se focalisent sur trois thèmes décidés en plénière : l'habitat permanent ; les logements alternatifs ; l'accessibilité à l'information et la communication. Les plénières et les comités de pilotage sont coordonnés et animés par les deux CLPS.

Lors des plénières, les différents groupes rendent compte de leur travail. Le comité de pilotage a reçu comme mandat principal l'organisation du prochain Défis logement. Le deuxième évènement « Défis logement » a eu lieu le 25 mai 2018 à Viroinval. Le troisième est prévu en mai 2012 à Florennes.

En 2019, deux plénières se sont tenues (février et octobre) ainsi que 6 comités de pilotage (mars, mai, juin, octobre et novembre). En plénières, les groupes et le comité de pilotage rendent compte de leurs travaux aux autres partenaires. En 2019, le comité de pilotage s'est donné comme principaux objectifs l'organisation du prochain évènement public ainsi que la réalisation d'un plaidoyer qui sera présentée aux communes du territoire. Un GT s'est réuni 2 fois en 2019 pour la rédaction (mai et septembre). Le CLPS de Namur y a participé. De plus, un groupe de travail s'est attelé à réfléchir à l'implantation d'une Association de promotion du logement sur le territoire. Il s'est réuni une première fois en 2019, Les CLPS ont co-animé cette première réunion.

5.2.3. Plateforme Insertion sociale et professionnelle (ISP)

Le thème de l'insertion sociale et professionnelle a été considéré comme prioritaire par les membres du comité de pilotage en 2014. Dans la suite de la tenue d'un évènement public sur cette question, des groupes se sont mis au travail sur des thèmes spécifiques- réalisation d'une banque de données à destination des professionnels de l'ISP ; réflexion sur un autre modèle de société ; dossier unique. Ces groupes de travail sont coordonnés par différents partenaires.

La banque de données PROESEM est, désormais, accessible via le net, le groupe de travail s'est concentré en 2019 sur la publicité de PROESEM.

Le groupe de réflexion sur un autre modèle de société soutient un groupe de citoyens qui s'active à la mise en route d'une monnaie locale.

Le groupe 'Dossier unique' est en lien avec l'initiative du même nom menée par le FOREM.

La plateforme ISP est co-animée par les deux CLPS – quatre réunions en 2019 (février, mai, septembre, novembre). Lors des plénières, des retours du travail des groupes sont présentés et discutés. En 2019, les partenaires de la plateforme ont notamment pris connaissance du projet Territoire zéro chômeur de longue durée et du projet « Alba se met au vert ».

Les partenaires ont également programmé un évènement en septembre 2020 à destination des professionnels du secteur autour du thème « Evolution de la société – quelle place de la valeur travail aujourd'hui ? ». Un groupe de travail, également co-animé par les CLPS s'est réuni 6 fois en 2019 afin d'en préciser les objectifs et l'organisation (février, mai, septembre, octobre et décembre).

6. Autres projets

Le développement de projets en promotion de la santé est au centre des actions du CLPS. Quand il n'est pas à l'initiative d'un projet, le CLPS joue un rôle d'appui méthodologique et/ou organisationnel et à la rédaction de projet.

6.1. Projets pilotés et/ou co-pilotés par le CLPS

Dans le développement de certains projets, le CLPS est à l'initiative et/ou partage le rôle de conception et de coordination avec des partenaires.

6.1.1. Réseau Égalité

Le Réseau Égalité est né suite à la tenue du forum « Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous » en novembre 2013. L'intervenant principal à ce forum était Richard Wilkinson, épidémiologiste anglais qui a joué un rôle majeur dans les recherches consacrées aux déterminants de la santé. Les apports de Richard Wilkinson ont été et sont structurants pour le travail du Réseau. Motivé par la volonté de promouvoir l'égalité, le Réseau chemine depuis mars 2014, au rythme de quatre rencontres saisonnières, dans la recherche de savoirs et pratiques portant l'égalité et poursuit un travail de réflexion et de propositions en questionnant les politiques et les pratiques. Depuis 2014, le Réseau Égalité a cherché et reçu des apports dans différentes disciplines : épidémiologie, économie, psychologie, sociologie, philosophie.

En mars 2019, s'est tenue une rencontre sur la question de la prise en compte des apports de Richard Wilkinson pour penser des politiques. Y étaient invités les services d'étude des partis politiques. Trois d'entre eux ont accepté de participer. L'objectif était de comprendre quels étaient les accords et les réticences, les leviers et les obstacles des différentes familles politiques.

En juin 2019, la réunion était consacrée à un moment de recul par rapport au développement du Réseau et aux perspectives pour le futur. La réunion avait été préparée avec le soutien d'Abraham Franssen, directeur du Centre d'études sociologiques, Université Saint Louis – Bruxelles ayant déjà participé à une rencontre en 2018. La décision a été prise par les participants de structurer le Réseau en un Bureau, un Comité de pilotage et l'organisation de rencontres semestrielles à partir de 2020, une première dédiée à une analyse de pratiques professionnelles et une deuxième conçue comme un évènement public. Le CLPS continue à assumer un rôle de coordination avec d'autres partenaires, au sein du Bureau et du Comité de pilotage (10 réunions en 2019 – janvier, février, mars, avril, mai, novembre et décembre).

En septembre 2019, le Réseau a participé à la préparation et à l'organisation d'une journée portée par le PCS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, un partenaire depuis le début au sein du Réseau. L'objectif était de se rencontrer, échanger et se former autour des actions de réduction des inégalités sociales en santé à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Le CLPS a participé à 6 réunions préparatoires (juin, juillet, août et septembre) à la journée.

6.2. Appui aux projets

Dans le déploiement des projets cités ci-dessous, le rôle du CLPS a consisté en des appuis de diverses natures, temporalités et ampleurs selon les demandes des porteurs de projets et le développement du projet.

6.2.1. Collectif : Osons la relation

Pour rappel, ce collectif est composé de : l'Asbl La Ridelle de Ciney, du centre de planning familial de Ciney, de l'Asbl Altéo de Dinant, de l'Asbl Itinérís de Dinant, du SLS « Mon projet » de Ciney et du CLPS.

Durant l'année 2018, le Collectif a pu mettre en place un ciné-débat sur la thématique du handicap et de la sexualité en mettant en avant le travail des assistants sexuels et la complexité de pouvoir avoir une vie affective et sexuelle pour les personnes en situation de handicap. Le collectif a mis ce projet en place avec la coopération du Centre Culturel de Ciney. Celui-ci consistait à mettre en place une soirée de projection du film « The session » suivit d'une heure trente de débats avec des professionnels et/ou spécialistes de la question. Cette soirée a été organisée le 18 octobre 2018. Le Centre de Ressources Handicaps&Sexualité s'est joint au collectif lors de cette même année, ce qui permet un alliage entre des professionnels du terrain et des professionnels de deuxième ligne.

Le CLPS de Namur a aussi retravaillé sur le triptyque de présentation du collectif pour une nouvelle diffusion et donc une visibilité du Collectif.

Pour 2019, le collectif a pris pour objectif la sensibilisation et la meilleure connaissance de l'utilisation des réseaux sociaux pour un public dit « fragilisé ».

Les pistes d'actions seraient de proposer des ateliers d'information pour le public cible et une forme de conférence qui permettrait d'informer et d'outiller les professionnels qui font face à ce genre de problématique.

6.2.2. Plan Provincial Local d'Intégration (PPLI)

Un plan local d'intégration est un programme pluriannuel d'actions prioritaires, sur un territoire défini par le décret. Il est basé sur un diagnostic qualitatif et quantitatif des besoins spécifiques des personnes étrangères et/ou d'origine étrangère ainsi que de ceux des professionnels et des acteurs sociaux concernés par l'intégration. Le PPLI est initié et porté par le Centre d'action interculturel (CAI) et la Province de Namur.

Le public concerné par le PPLI est celui des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Après une phase de diagnostic, le PPLI a entamé la mise en œuvre d'objectifs et d'actions qu'aux yeux des personnes et professionnels concernés, il était nécessaire et prioritaire de mener.

Le CLPS a été invité à participer au Comité d'accompagnement du PPLI. En 2019, il a participé à une réunion abordant les perspectives du PPLI (février). Une rencontre s'est également tenue en mars pour affiner la connaissance par le nouveau coordinateur du PPLI, du travail mené par le CLPS.

Le CLPS assume également la coordination et l'animation du groupe de travail dont l'objectif est d'améliorer l'accès à l'information sur le système de santé et social pour les personnes étrangères et d'origine étrangère. En 2019, le groupe s'est réuni 3 fois (mai et septembre). Les partenaires professionnels de ce groupe ont, au fil des rencontres, construit un texte à destination de professionnels œuvrant à l'accueil des personnes étrangères. Un groupe de personnes étrangères et

apprenantes en Français Langue Etrangère a aussi témoigné d'expériences de personnes s'installant en Belgique et ne connaissant pas le pays. Le CLPS avait conclu une convention avec l'ASBL Cultures & Santé afin que le contenu conçu par les partenaires constitue la matière d'un *Focus Santé* dans la collection diffusée par cette ASBL. Ce *Focus Santé* a été imprimé en décembre 2019 : <https://www.cultures-sante.be/nos-outils/les-focus-sante/item/538-focus-sante-n-5-arriver-en-belgique-et-etre-informe-de-ses-droits-sociaux-et-de-sante-une-question-de-justice.html> Auparavant le CLPS avait effectué un travail de rédaction et de relecture, en collaboration avec C&S.

En tant que pilote de ce groupe, le CLPS participe aux réunions où se retrouvent les co-pilotes des différentes plateformes. Ces réunions sont destinées à prendre du recul par rapport au travail de coordination, en partageant et analysant les pratiques et les questionnements. Le CLPS a participé à la réunion de juin.

Le CLPS a également participé à la plénière de novembre qui avait comme objet de favoriser les rencontres d'acteurs du secteur de l'intégration et protagonistes de la cohésion sociale, via un parcours déambulatoire.

6.2.3. Projet communautaire en santé mentale

Ce projet est mené par et autour de la Maison médicale des Arsouilles. La Maison médicale a demandé au CLPS de participer au comité d'accompagnement de ce projet en tant qu'acteur extérieur au projet. En 2019, le CLPS a participé aux 9 réunions de ce comité (janvier, février, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre).

6.2.4. Le Réseau Kirikou

Sur le territoire de la province de Namur, le Réseau KIRIKOU s'est mis en place dans le cadre de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents. Un des objectifs de cette plateforme est de développer un programme de concertation et de réseau intersectoriel.

Depuis 2018, le CLPS a rejoint le comité stratégique et participe à divers groupes de travail, souhaitant ainsi tendre vers des changements de postures amenant une plus grande ouverture sur le concept de la promotion de la santé vers les secteurs moins familiers de la santé mentale et favoriser tantôt la participation des jeunes et de leurs familles, tantôt la présence de représentants de ces derniers.

C'est ainsi que le comité de réseau renouvelé en 2019, a vu l'arrivée d'associations telle que les AMO, l'Asbl les Aidants proches et le retour des CPMS. L'axe 3 qui représente la société civile s'étoffe peu à peu.

Le CLPS participe aux rencontres du groupe de travail sur la participation des jeunes et des familles.

Les dernières journées de formation organisées par le SPF santé publique affine la connaissance, permet d'apprécier les différents points de vue, les points de ralliement ou de friction sur des visions parfois plus antagonistes souvent teintées d'une prévalence de l'expertise « médicale ».

Le travail de réseau réalisé ailleurs permet de créer de nouveaux fils vers d'autres projets.

6.2.5. Periferia

Le CLPS est membre de l'AG, il a participé à l'AG de juin. Il a également participé à deux rencontres (août et octobre) sur le projet en éducation permanente de Periferia.

6.2.6. Congrès inter-réseaux des directeurs organisé par le Conseil supérieur des CPMS

Ce Conseil organise régulièrement un congrès à l'attention des directeurs et directrices des CPMS. Le précédent avait eu lieu en mars 2015. Les CLPS wallons avaient collaboré avec le groupe de travail à qui la tâche de l'organisation du colloque était dévolue. Ils avaient également animé les ateliers lors de ce colloque.

Un nouveau congrès s'est tenu le 27,28 et 29 mars 2019 sous le titre « Pact'adabra et le nouveau directeur apparaîtra ». La même collaboration que précédemment a été souhaitée par le groupe de travail et les CLPS ont été à nouveau sollicités via le CLPS de Namur. Après deux premières réunions en 2018, 6 réunions de préparations) ont été nécessaires en 2019, avec le GT et entre CLPS. Le CLPS a animé des ateliers lors des deux premiers jours du Congrès.

6.2.7. Chronicare Saxifrage

Le CLPS a maintenu son engagement en participant aux réunions visant la mise en place d'une ASBL sur le territoire de Dinant- Beauraing qui permettrait de mettre en place la coordination souhaitée dans le continuum des soins des personnes souffrant de maladies chroniques et qui cumulent plusieurs fragilités. Cependant en 2019, le manque de soutien institutionnel de certains partenaires a signé la fin de ce projet.

6.2.8. RésINam

En 2018, le CLPS rejoignait cette dynamique, en participant aux deux AG de l'ASBL et en rencontrant la nouvelle coordinatrice pour envisager les collaborations éventuelles.

Le CLPS a poursuivi son engagement au sein de l'ASBL et a rejoint le groupe de travail communication qui se penche sur les modalités de diffusion du projet en questionnant les supports à favoriser et les canaux de diffusion à mobiliser lors des campagnes d'information et de sensibilisation. Pour y apporter une touche promotion de la santé, le CLPS peut ainsi mettre en lien des méthodes plus participatives dans la construction des supports en proposant la relecture des documents produit par un groupe de patients.

Participer à des temps de formation permet de déceler des attentes et des besoins de partenaires du réseau.

Le CLPS garde une attention à ne pas rester dans l'entre soi, à découvrir de nouvelles pratiques et à entendre d'autres point de vue.

6.2.9. Générations solidaires

L'ASBL Générations solidaires a constaté que les deux premières éditions de l'appel à projets Jeunesse ont été un succès : 149 projets reçus en 2017, 127 en 2018 et 126 en 2019 (avec des critères plus sélectifs).

Cependant, ces projets entraînent l'implication de trop peu de jeunes. Ils sont pensés par des adultes, rarement par les jeunes eux-mêmes. Le CLPS a accompagné l'ASBL dans sa réflexion et dans la mise en place de l'appel à projet Jeunesse 2019 dont les objectifs étaient de sensibiliser les jeunes à s'inscrire dans un mouvement solidaire ancré en Wallonie et à Bruxelles ; de s'adresser aux jeunes pour qu'ils deviennent porteurs de projets solidaires, innovants, durables, exemplaires et qui répondent à un besoin dans leur quartier, leur ville, leur région.

En complément de l'appel à projets, les partenaires ont pensé et testé un accompagnement personnalisé aux écoles, désireuses de mettre en place un projet solidaire et ce, avec l'appui du secteur de l'Aide à la Jeunesse. Une expérience pilote a été menée avec une classe de 3e année secondaire de l'Institut Sainte-Marie de La Louvière et une classe de 5e année secondaire de l'Institut Saint-Louis à Namur. Entre février et mai 2019, 4 animations ont été réalisées en classe afin d'aider les élèves à monter un projet solidaire.

Les élèves de l'Institut Sainte-Marie de la Louvière ont décidé de réfléchir à des outils pour lutter contre l'isolement des élèves de 1ère année à leur arrivée en secondaire. Ils ont donc mis en place un système de parrainage d'élèves de 1ère année par des élèves de 4e année (qui a débuté en septembre 2019). Ils ont réalisé une vidéo présentant les services du PMS dans l'école, créé une affiche présentant les services du PMS et sensibilisé la direction et les enseignants.

Les élèves de l'Institut Saint-Louis à Namur ont décidé d'agir concrètement pour aider des sans-abri. Ils ont imaginé toute une série d'aides concrètes et ont confronté leurs pistes d'action avec le Réseau social namurois (couple des associations sans-abri). Ils ont récolté des vivres et des serviettes hygiéniques pour des personnes sans-abri. Le CLPS a apporté une aide méthodologique de deux façon, en créant testant et évaluant avec l'ASBL Générations solidaires un canevas d'animation et d'appel à projet ainsi qu'en accompagnant les écoles dans leurs créations de projets.



6.3. Accompagnement des services PSE/centres PMS

En 2017, l'équipe d'un CPMS de l'arrondissement de Namur avait demandé au CLPS un accompagnement afin de dégager des objectifs et des pistes d'actions à partir de questionnements sur ses pratiques et de sa volonté de les inscrire dans une démarche de prévention précoce. Les étapes d'analyse et de détermination des finalités, objectifs et d'un plan d'actions avaient été réalisées en 2017 et 2018. Après une première phase d'expérimentation et de mise en œuvre, le CLPS a rencontré l'équipe pour un moment d'évaluation en avril 2019.

7. Centre de documentation

7.1. Fonctionnement

La mission centrale du centre de documentation du CLPS consiste à offrir des prêts et surtout une guidance documentaire, en lien avec le soutien au développement de projets dans une optique de Promotion de la Santé. C'est la principale spécificité d'un centre de documentation au sein d'un CLPS. Un travail en amont (gestion et administration du centre de ressources documentaire) est cependant nécessaire afin de réaliser cette mission de la façon la plus appropriée possible.

Le centre de documentation du CLPS a commencé à se constituer en 2009.

En 2019, le centre de documentation a augmenté son fonds de 241 exemplaires (94 périodiques, 56 livres, 2 affiches, 89 outils pédagogiques,...). Le centre de documentation est maintenant riche de 6260 exemplaires.

En 2019, deux réunions d'équipe ont été consacrées à la documentation. Ces réunions visent à articuler les appuis méthodologiques et documentaires. Lors de ces réunions, l'équipe a notamment pu découvrir de nouveaux outils et feuilleter les nouveaux ouvrages.

7.2. Prêts et guidances documentaires

7.2.1. Fréquentation du centre de documentation

En 2019, 154 demandes ont été adressées au centre de documentation du CLPS par 115 utilisateurs différents. La baisse des rendez-vous documentaires s'explique entre autre par le 4/5 temps de travail de la documentaliste et sa plus grande implication dans les formations et projets. Par ailleurs, nous confirmons l'observation que les rencontres sont de plus en plus souvent mixées entre demande documentaire et demande d'appui méthodologique et que d'autres chargés de projets sont maintenant en capacité d'assurer aussi ce travail.

En 2019, 48 % des demandes formulées provenaient de professionnels travaillant à Namur, puis à Gembloux, Philippeville Dinant, Ciney et Andenne. 11 % émanaient de professionnels travaillant à l'extérieur de la province dont 2 prêts en France. Le reste des demandes provient de professionnels travaillant en divers autres endroits de la province. Au total, 23 des 38 communes de la province de Namur sont concernées par une rencontre au centre de documentation.

En 2019, 18 travailleurs des CPMS et SPSE, 20 étudiants, 22 travailleurs du secteur de l'aide à la jeunesse, 12 professionnels du secteur de l'insertion socioprofessionnelle, 14 professionnels du secteur médical, 9 enseignants et 27 professionnels locaux et communautaires des champs médico-sociaux, de la prévention et de la promotion de la santé ont fréquenté le centre de documentation. Ce sont les professionnels provenant du secteur de l'enseignement (CPMS-SPSE, enseignants, étudiant) et du secteur de l'aide à la jeunesse qui ont plus fréquenté le centre de documentation du CLPS.

En 2019, 476 ouvrages et outils pédagogiques ont été prêtés. Le centre de documentation a enregistré 51 demandes de réservations d'outils.

Les thèmes les plus sollicités ont été :

- la « Vie affective et sexuelle » (116 documents) ;

- le « Vivre ensemble » (84 documents) ;
- les assuétudes (49 documents) ;
- l'hygiène (47 documents) ;
- l'alimentation (43 documents) ;
- la méthodologie (35 documents) ;
- l'estime de soi et les compétences psycho-sociales (25 documents) ;
- le harcèlement (20 documents).

On constate également l'apparition de « bulles thématiques » comme le handicap, les accidents domestiques, les personnes âgées, la parentalité qui sont propres à l'actualité de certains services.

Le centre de documentation a également fourni 3 bibliographies afin de soutenir les formations et/ou rencontres du CLPS :

- vivre ensemble et violence scolaire pour la concertation aide à la jeunesse de Couvin
- Internet et réseaux sociaux
- harcèlement pour la bibliothèque de Florennes et l'école de la Bruyère.

7.2.2. E-sidoc

Le portail documentaire E-sidoc et l'informatisation complète du prêt a été mise en place depuis janvier 2013. Il est accessible depuis le site du CLPS via la rubrique « Documentation ».

Depuis janvier 2019, le site du portail a été visité 3605 fois par 810 visiteurs différents.

Les rubriques les plus consultées sont :

- les catalogues des CLPS
- les nouveautés ;
- comment chercher sur internet ?

1300 recherches de documents ont été effectuées sur le portail. Celui-ci est un véritable outil qui permet la gestion et la recherche indépendantes de l'utilisateur du centre de documentation. Le site est une manière efficace de toucher un public plus lointain ou ne pouvant pas se déplacer facilement au CLPS. Les mots clés les plus utilisés sont : Ecran@plat, comment on fait les bébés, tentation en rayon, tolérance

7.3. Collaborations

7.3.1. Au niveau communautaire

7.3.1.1. Participation aux réunions InterDOC

Les réunions InterDOC réunissent les documentalistes de tous les CLPS. Ces réunions sont des moments d'échanges d'information et de pratiques sur le secteur. C'est également l'occasion de présenter les nouveautés de chaque centre ainsi que le développement des projets de chaque centre de documentation. Ces réunions servent de ressources pour l'alimentation des centres de documentation. Il y a eu six réunions InterDOC de janvier à décembre. Se sont également tenues

deux réunions avec les professionnels de l’outilthèque de Pédagogie Interactive en Promotion de la Santé (Pipsa) durant lesquelles Pipsa a présenté ses « coups de cœur » de l’année et ses projets en cours.

7.3.1.2. Analyse d’outils pédagogique en tant qu’expert PIPSA

La documentaliste du CLPS de Namur a été formée cette année à l’analyse d’outils pédagogiques en promotion de la santé selon les critères de PIPSA. Cela lui a permis de participer à quatre cellules d’analyse d’outils pédagogique.

7.3.1.3. Rencontre RESODOC

Participation à la réunion du service universitaire de promotion de la santé-RESO, d’un atelier d’échanges autour de la veille documentaire

7.3.2. Au niveau local

7.3.2.1. Collaboration avec l’Outilthèque provinciale en promotion de la santé

Régulièrement, la documentaliste du CLPS a concerté les professionnelles du Centre de documentation provincial. Elles ont notamment collaboré aux moments de formation organisés par le CLPS à destination des CPMS et des SPSE et portant sur la présentation d’outils.

7.3.2.2. Présentation du CLPS et du centre de documentation

- Présentation des missions du CLPS, du fonds et du mode de fonctionnement du centre de documentation lors du salon des outils pédagogique de Namur ;
- Présentation du CLPS lors de la présentation de l’outil « la santé tout court de Point >Culture dans le cadre du FIFF

7.3.2.3. Rencontre avec les professionnels de l’AMO CIAC de Couvin

Présentation du CLPS et du centre de documentation. Présentation d’outil sur l’EVRAS

7.3.2.4. Rencontre avec les professionnels de l’AMO Dinamo

Présentation des CLPS et du centre de documentation. Echanges autour du thème de la prévention des assuétudes, des nouveautés et du fonctionnement des CLPS.

7.3.2.5. Rencontre avec les professionnels de l’AMO Passages

Présentation du CLPS et des nouveautés du centre de documentation.

7.3.2.6. Rencontre avec les professionnels de la concertation enseignement-Aide à la jeunesse de Couvin

Présentation du CLPS et du centre de documentation. Echanges autour des formations et outils pédagogiques sur la thématique du harcèlement scolaire.

7.3.2.7. Participation aux réunions Conseil de Développement de la Lecture de la Bibliothèque de Florennes.

Présentation du CLPS de Namur et de ses missions.

7.3.2.8. Accompagnement à la création d'outils pédagogiques

Le centre de documentation du CLPS de Namur a aidé, accompagné une institution dans son cheminement pour la création d'un outil pédagogique. Il s'agit de l'Association EFT de Ciney. L'accompagnement se fait à divers niveaux, soit en phase de finalisation, évaluation, soit au cœur du processus ou encore à l'émergence de l'idée.

7.3.3. Intervention lors de formations

Le centre de documentation est amené à animer des formations organisées soit par le CLPS, soit par des organismes du secteur.

Intervention dans les formations initiées par le CLPS en collaboration avec la personne chargée de formation au sein du CLPS :

- participation aux réunions de préparation de possible formation sur le Kottabos 2 et autres outils de l'ANPAA ;
- participation à la création de la formation à destination de l'AWSR sur l'outil Kottabos 1 et son animation en promotion de la santé.

Intervention dans des formations initiées par des organismes extérieurs au CLPS :

- présentation du CLPS et de ses missions dans les formations de l'ASBL Sésame : « Outils et prévention » et « Consommation et autonomie » pour un public relais jeunes. Lors de ces formations, le CLPS a présenté des outils pédagogiques sur la thématique des assuétudes ;
- intervention dans une journée de formation de l'Inter SAER (dans le secteur aide à la jeunesse). Présentation d'une heure sur « la place de l'outil pédagogique dans le travail d'accompagnement social » et présentation d'outil sur la communication avec ses bénéficiaires ;
- présentation du CLPS et de ses missions dans le cadre de formation de Cultures et Santé pour les professionnels de la Fédération des CPAS Union des Villes et Communes de Wallonie ;
- intervention dans la journée de présentation de l'enquête du groupe « Osons la relation ». l'intervention portait sur comment choisir un outil pédagogique et l'adapter à son public.

7.3.4. Rencontres avec des futurs professionnels

Le centre de documentation du CLPS reçoit régulièrement la visite de classes de futurs professionnels du secteur. Lors de ces rencontres, la documentaliste explique ce qu'est la promotion de la santé, la notion de déterminants de la santé, présente les différents services du CLPS et en quoi le centre de documentation et les chargés de projets peuvent être utiles aux étudiants soit dans leurs études soit dans leur futur métier. Trois rencontres de ce type ont eu lieu en 2019.

7.3.5. Accompagnement d'écoles

En collaboration avec le Point d'Appui EVRAS, le centre de documentation est souvent amené à rencontrer les cellules EVRAS des écoles secondaires pour leur apporter un appui en termes de conseils d'animation, de présentations d'outils...

7.3.6. Salon namurois des outils pédagogiques

Le salon namurois des outils pédagogiques a été réédité en 2019. Celui-ci s'est déroulé le mardi 26 et mercredi 27 mai 2019. Les organisateurs sont les mêmes que pour les éditions précédentes : Annoncer la Couleur, le Centre d'Action Interculturelle, le CLPS en province de Namur et le Centre de Ressources Documentaires de la Province de Namur.

Le salon a pour objectif de faire découvrir aux professionnels des outils créés par différentes ASBL. 6 réunions de préparation ont été nécessaires pour préparer l'édition 2019. Comme en 2017, il a été structuré autour de trois types d'activités : une partie stands permettant aux visiteurs de découvrir des outils et d'échanger avec les exposants (+- 35 stands) ; une partie animation (+- 20 animations par jours) permettant une expérimentation des outils ; un espace de conférence. Plus de 500 visiteurs ont parcouru le salon en 2019.

Le CLPS de Namur se charge du recrutement des exposants et animateurs pour le salon. Il gère l'organisation du planning des animations (+- 20 animations par jours). Le CLPS gère également la partie évaluation exposants et visiteurs du salon.

8. Programme de formations

Chaque année, le CLPS planifie deux cycles de formations. Un de ceux-ci est conçu à destination des centres PMS et services PSE (tous réseaux confondus) et l'autre à destination de « tout professionnel », rassemblant un large panel d'acteurs de terrain.

En initiant une offre de formations, le CLPS veut proposer aux professionnels ou volontaires qui le souhaitent, de s'outiller dans le domaine de la promotion de la santé, d'acquérir des nouvelles compétences et/ou connaissances. C'est aussi pour les participants une occasion de rencontrer d'autres acteurs, d'autres secteurs d'activités.

Afin de favoriser l'accessibilité au plus grand nombre de participants, les formations sont données en divers endroits de la province de Namur et sont le plus souvent gratuites ou avec une participation financière la plus modérée possible.

8.1. Cycle de formations à destination des CPMS/SPSE

Le cycle à destination des centres PMS et services PSE se construit avec la Cellule Promotion Santé de la Province de Namur. Lors de cette année 2019, il n'y a pas eu de nouvelles formations planifiées spécifiquement à destinations des CPMS/PSE. Néanmoins, le CLPS est resté vigilant à bien diffuser les différentes offres de formations au sein de ce réseau.

8.2. Cycle de formations à destination de tout professionnel

8.2.1. Formation : découverte d'outils de prévention des assuétudes par l'A.N.P.A.A

Le CLPS de Namur a organisé une journée découverte des outils « *Kottabos II* », « *Trésor de Parents* » et « *A(ddi)ction, ça tourne* » élaboré par l'A.N.P.A.A. de Lille (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie). Nicolas Fagot s'est déplacé jusqu'à nous le 27 mai 2019 pour dispenser cette formation. De nombreuses personnes se sont montrées intéressées, il est donc probable que la formation soit rééditée en 2020. D'autres chargées de projet Point d'Appui Assuétudes, des agents de CPMS et de PSE, des travailleurs sociaux d'AMO ont répondu à l'appel.

Chaque outil qui nous a été présenté à sa particularité et son public-cible. En voici un bref résumé :

→ Le « *Kottabos 2* » est un kit d'expérimentation qui respecte une chronologie précise. Les participants parcourent un chemin qui raconte l'histoire banale d'un consommateur imaginaire, de sa première rencontre avec le produit à la mise en place, au fil du temps et des événements, d'une relation particulière où le déplaisir, la souffrance, les pertes vont prendre le devant de la scène.

Objectifs :

- renforcer les capacités individuelles à conserver une liberté de choix vis-à-vis de la consommation de produits ;
- faire reculer la stigmatisation sociale dont sont encore victimes les personnes en difficulté avec leur consommation ;
- favoriser un recours précoce aux soins et à la réduction des risques.



→ « *Addiction ça tourne* » est un outil pédagogique auprès des 16-25 ans.

En se plongeant dans l'univers du cinéma, ce nouvel outil propose de créer avec des jeunes, des scénarii liés à la consommation d'alcool, de cannabis, de jeux vidéo, des réseaux sociaux...

Objectifs :

- aborder les conduites addictives avec et sans produit ;
- améliorer les compétences psychosociales des jeunes de 16 à 25 ans afin de leur permettre de renforcer des comportements favorables de santé notamment en matière de conduites de consommations à risques.



→ « *Trésors de parents* » est un outil d'animation destiné aux parents pour les aider à situer leur place et leur rôle dans la prévention des conduites à risques auprès de leur adolescent et/ou pré-adolescent dans une démarche éducative globale.

Les objectifs sont d'aider les parents à :

- aborder plus facilement les prises de risques avec leur adolescent ;
- situer les prises de risques dans le processus de développement de l'adolescent ;
- faire émerger leurs réussites, leurs compétences et celles de leur adolescent ;
- créer les conditions d'un dialogue avec leur adolescent ;
- trouver un style éducatif adapté aux besoins et difficultés de l'adolescent ;
- reconnaître, identifier les prises de risques problématiques et celles qui ne le sont pas ;
- être en capacité de solliciter de l'aide en cas de difficultés relationnelles ou de prises de



8.2.2. Matinée de présentation du jeu « Love Story »



Cette découverte de l'outil « Love Story » réalisé par l'AMO TCC accueil et présenté par son coordinateur Mathieu Blairon avait pour but de faire découvrir cet outil d'animation aux participants. Cet atelier s'est déroulé le 14 juin.

8.2.3. « Respecto Differencia » et « Tom et Léa »



Une demi-journée de présentation s'est déroulée le 19 septembre à Dinant. Donnée par David Plisnier, coordinateur du planning de Soignies, cette formation s'est adressée à tout public désirant travailler le respect des différences ainsi que la puberté avec un public de jeunes adolescents.

8.2.4. Atelier découverte du jeu « Parcours D-stress »



Une présentation par Catherine Spièce de PIPSa de l'outil « Parcours D-stress » a été organisée en décembre 2019. Dans le but de continuer à toucher un maximum d'acteurs de la province de Namur, cette formation s'est déroulée à Couvin.

8.2.5 « Renforcer les capacités des adultes à s'informer pour leur santé » Atelier d'échanges

Le point d'appui EVRAS et une chargée de projet ont rencontré l'ASBL Cultures & Santé afin de planifier une formation sur la littératie en santé à partir des fiches LISA. Cette formation a dû être annulée par manque de participants. Effectivement 5 personnes étaient inscrites et un minimum de 8 était requis afin d'assurer une qualité d'échanges entre les participants.

8.2.6. « L'EVRAS de la maternelle à la fin du primaire »

Elaborées avec le Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance (CERE), deux journées de formation ont été proposées aux professionnels en vue de renforcer leurs compétences à faire de l'EVRAS dès la maternelle. La deuxième journée a eu lieu cette année.

Pour rappel, cette formation a comme objectif de permettre aux professionnels de :

- (re)découvrir les éléments essentiels du développement psychoaffectif de l'enfant (apprendre aux enfants à mieux se connaître, à identifier leurs émotions, à découvrir l'autre dans sa différence et dans le respect de son intimité, etc.) ;
- d'expérimenter des outils et techniques utiles à leurs interventions dans les écoles (la boîte aux émotions, mon corps et moi, jouettes, etc.).

Comprendre, expérimenter et échanger sont les maîtres mots de la formation animée par le CERE.

La formation a été rapidement complète (15 personnes) au point que la liste d'attentes pour une réorganisation de la formation est elle-même complète.

PROGRAMME DE FORMATIONS 2019				
Date	Dénomination	Intervenant	Lieu	Participants
Formations à destination des CPMS/SPSE				
7 février 2019	L'ÉVRAS de la maternelle à la fin du primaire	CERE asbl	Namur	15
Formations tout professionnel				
27 mai 2019	Découverte d'outils sur le thème des assuétudes	ANPAA	Namur	16
14 juin 2019	Matinée de présentation du jeu Love Story	AMO TCC Accueil	Namur	14
19 septembre 2019	Respecto Differentia et Tom et Léa	Planning Familial de Soignies	Dinant	13
17 décembre 2019	Atelier découverte du jeu Parcours D-stress	PIPSa	Couvin	9

9. Participation au secteur de la promotion de la santé

Sont présentés ci-dessous les différents projets ou dispositifs liés au secteur de la promotion de la santé au-delà du territoire de la province de Namur auxquels le CLPS a participé en 2018.

9.1. Fédération Wallonne de Promotion de la Santé

Cette Fédération (créée en 2016) réunit les acteurs subventionnés en promotion de la santé actifs sur le territoire de la Région Wallonne. Les rencontres de la FWPS ont consisté en la mise en place de ses groupes de travail et lieux de concertation mais également en la participation aux concertations à l'œuvre dans le cadre du futur décret wallon de Promotion de la Santé et du Plan de Prévention et de Promotion de la Santé. Le CLPS a participé à 12 rencontres ou groupes de travail de la Fédération.

Depuis juin 2018 le CLPS participe également au CA de la FWPS (10 rencontres).

9.2. InterCLPS

L'InterCLPS est l'instance qui réunit tous les CLPS agréés en Région Wallonne.

En 2019, le CLPS de Namur a participé à 22 réunions et réunions préparatoires de l'InterCLPS, sans compter les groupes de travail spécifiques (décrits ci-après).

De mai 2019 à novembre 2019, le CLPS de Namur a coordonné le secrétariat de l'InterCLPS. Dans ce cadre, il a initié la reprise de temps de concertations collaboratifs avec l'AViQ ainsi que le lancement d'une dynamique de construction d'outils partagés entre les CLPS (site Internet, lettres d'information, logiciel documentaire, logiciel de recueil de données, Logo, gestionnaire des outils partagés)

Groupes de travail spécifiques : certains de ces groupes de travail sont permanents (InterDOC, InterPAA, InterPAEvr, InterSeniors), d'autres sont ponctuels, attachés à la réalisation d'un projet particulier.

9.2.1. InterPAEVRAS

L'InterPAEVRAS est un groupe de travail constitué des chargés de projets PAEVRAS des CLPS agréés par la FWB. Les activités de ce groupe de travail ont été présentées au point 2. « Point d'appui aux écoles ».

9.2.2. InterDOC

Les réunions InterDOC réunissent les documentalistes de tous les CLPS. Cette démarche a été présentée au point 7. « Centre de documentation ».

9.2.3. InterPAA

L'InterPAA est un groupe de travail constitué des chargés de projets PAA des CLPS. Les activités de ce groupe de travail ont été présentées au point 2. « Point d'appui aux écoles ».

9.2.4 Commission PSE

Le CLPS de Namur représente l'InterCLPS à la Commission PSE. Le CLPS de Namur n'a pu participer à aucune réunion en 2019 (soit en raison d'ordres du jour ne comportant pas de points relatifs à la promotion de la santé, soit en raison de la transmission trop tardive des invitations). Cette représentation est un « reliquat » du dispositif mis en place dans le cadre du décret Promotion de la Santé de la Communauté française de 1997. Depuis le transfert des compétences Promotion de la Santé vers les régions en 2014 et la reprise de la coordination des missions PSE à la FWB par l'ONE, nous avons questionné le sens de cette représentation auprès de la Commission. Aucune réponse claire n'a été apportée quant au rôle attendu aujourd'hui des CLPS dans ce domaine.

Le nouveau cadre pour la promotion de la santé à l'école dont se dote pour l'instant la FWB pourra probablement clarifier cette situation.

« Sur proposition de la Ministre de l'Enfance, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles vient d'approuver (02/2019) un avant-projet de décret instaurant un nouveau cadre général de travail pour la promotion de la santé à l'école (PSE) ainsi que dans l'enseignement supérieur hors universités. Dorénavant et pour plus de facilité, un seul texte leur servira de base pour la mise en place de programmes de promotion de la santé à l'école à destination des enfants et des jeunes.

Pour rappel, suite à la 6e réforme de l'État, certaines compétences relatives à la santé ont été transférées vers les communautés, dont la Communauté française. C'est le cas de l'accompagnement et du subventionnement des services de promotion de la santé à l'école qui ont été transférés à l'ONE. »

9.2.5. Inter CLPS Seniors

L'inter senior permet d'élargir les connaissances concernant les projets du secteur des aînés qui se développent en région wallonne. En 2019, le groupe s'est réuni sur le Hainaut et le Namurois et en profite pour inviter des structures plus locales. Il a ainsi visité la maison des seniors de Charleroi, rencontré un planning familial qui dispense des formations sur la Vie relationnelle affective et sexuelle des aînés ou encore échangé avec des professionnels des ASBL Le bien vieillir et Senoah.

A ce niveau, le groupe n'est pas en reste puisque les accompagnements de plusieurs projets VADA et des diagnostics en marchant (projets Wada) sont inspirant pour alimenter les échanges. La connaissance s'affine au fil du temps, donnant une plus grande pertinence à nos interventions.

9.3. Plate-forme Prévention Sida (PFPS)

L'implication du CLPS s'inscrit à plusieurs niveaux.

D'une part, Benoît Dadoumont est membre du CA de la PPS. En 2019, il a participé à 4 réunions (CA et AG).

D'autre part, via la mission « Point d'Appui EVRAS », le CLPS participe à divers groupes de travail coordonnés par la plateforme.

9.4. ASBL Repères

Benoît Dadoumont est membre de l'AG, invité du CA de cette ASBL active dans le champ de la formation en promotion de la santé. Il a participé à 2 réunions de CA, d'AG ou de groupe de travail en 2019.

9.5. Comité d'accompagnement de la Revue de Prospective Jeunesse DSP « Drogue-Santé-Prévention »

Le CLPS a participé aux trois réunions du comité d'accompagnement de la revue Prospective Jeunesse. Drogues Santé Prévention. Dans les cadres de ses réunions, les divers membres sont, notamment, invités à proposer de nouveaux thèmes d'investigation, à émettre des avis à l'égard des propositions de l'équipe, à rechercher et transmettre des auteurs susceptibles d'écrire, à suggérer des pistes d'amélioration pour la revue. Dans le cadre de cet accompagnement, le CLPS a également, au cours de cette année, été sollicité pour réaliser une présentation intitulée « Comportements de santé à l'adolescence, quelles différences entre garçons et filles » lors de la journée d'étude « Jeunes, genres et usages de drogues du 4 décembre à Bruxelles.

9.6. ASBL Modus Vivendi

Le CLPS a participé à 6 réunions du CA, de l'AG et de groupes de travail de l'association en 2019.

9.7. Eurotox

En tant que membre, le CLPS a participé à l'Assemblée Générale d'Eurotox du 20 juin.

9.8. Commission des conventions en prévention et en promotion de la santé - AViQ

Le CLPS a participé à quatre réunions de travail en 2019.

9.9. Commission Subrégionale de Coordination de Dinant-Philippeville (Branche Handicap).

Le CLPS participe aux travaux de cette commission depuis 2018. En 2019, le représentant du CLPS a participé à une rencontre.

Conclusions et Perspectives

Le 30 avril 2019, le décret Prévention Promotion de la Santé a été adopté par le parlement Wallon.

Ce Décret sera d'application le 01/01/2020.

NB : les arrêtés d'applications de ce décret n'ont pas encore été promulgués. De ceux-ci dépendront les modalités de mise en œuvre du Décret d'avril 2019.

Fin 2019 le Cabinet de Madame la Ministre Morreale annonçait au secteur de la Promotion de la Santé que l'année 2020 se déroulerait dans une phase de « Stand Still » afin de permettre une mise en œuvre concertée des arrêtés d'applications du Décret de 2019, une stabilisation des acteurs du secteur et une opérationnalisation du décret ainsi que du Plan Wallon Prévention Promotion de la Santé (WAPPS).

Dans la phase de finalisation puis d'opérationnalisation du nouveau Décret Wallon de Prévention et de Promotion de la Santé et dans un contexte de prolongation de la phase de « Stand still », l'année 2019 est restée (comme les cinq années précédentes) fortement imprégnée du transfert des compétences santé de la FWB vers les Régions de 2014.

Cette période 2014-2019, même si elle nous a été présentée comme période de « continuité et de transition », aura eu pour conséquences de plonger le secteur de la promotion de la santé dans beaucoup d'effervescence, parfois d'inquiétude et à tout le moins d'incertitude. Dans ce contexte de vision à court terme, au CLPS de Namur nous avons dû faire face à deux remplacements en 2017, deux remplacements et un changement de fonction en 2018 et un départ (non remplacé) en 2019.

Même si les réorientations de travail wallonnes (organisationnelles, administratives, thématiques, méthodologiques,...) ne sont aujourd'hui toujours pas définitivement connues, celles-ci se précisent, peu à peu.

2019 est donc restée fortement teintée de ces changements annoncés au travers du texte du Décret ainsi que des documents diffusés au sujet du WAPPS (plan wallon de prévention et de promotion de la santé) :

- Des temps d'échanges ont pu se développer à ces sujets avec L'AViQ et le Cabinet de la Ministre Morreale. Nous avons pu prendre part à d'autres temps d'échanges sur ce même Décret via notre participation au CA de la Fédération Wallonne de Promotion de la Santé.
- Nombreuses rencontres de la Fédération Wallonne de Promotion de la Santé - FWPS.
- Poursuite et intensification de notre investissement vers des politiques et plans Wallons (politiques liées au public des seniors, « Chronicare », Réseau santé mentale jeunes, Santé dans toutes les politiques en lien avec les communes,...).
- Prise en charge d'un contrat porté pour le réseau Kirikou
- Construction de pistes de travail partagées autour du projet « Outils Partagés » structurants pour l'avenir en InterCLPS.
- En interaction avec l'AViQ, travail InterCLPS sur les nouvelles missions qui se profilent, sur un canevas de demande d'agrément commun ainsi que sur une stratégie concertée de recueil de données au travers de nos activités et missions.
- ...

La période de « Stand-Still » se poursuivant, les priorités définies par l'Assemblée Générale du CLPS en 2014 sont restées d'actualité :

- Réaffirmer des orientations antérieures
- Inscrire nos activités dans une dynamique de Réduction des inégalités sociales de santé,
- Veiller à formuler des offres équitables pour tous (partout sur le territoire),
- Soutenir des approches concertées entre CLPS via l'interCLPS
- Continuer de parfaire notre connaissance du terrain local,
- améliorer notre visibilité/lisibilité par les acteurs locaux,

- Préparer la transition FWB → Région Wallonne (formations PCS, publics handicap, personnes âgées,...).
- Renforcer notre communication à destination des établissements scolaires et prioriser nos démarches par filière (dans un objectif de réduction des ISS).
- Veiller à autonomiser les acteurs locaux et proposer une « première marche », une première approche des concepts et principes d'actions de la promotion de la santé accessible au plus grand nombre (et particulièrement aux publics, milieux de vies, secteurs d'activités que ne formulent pas spontanément des demandes).

Lexique

- AMO : Aide en Milieu Ouvert
- APES-ULG : Appui en Promotion et Éducation pour la Santé, Université de Liège
- CAAJ : Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse
- CAI : Centre d'Action Interculturelle
- CAPL : Commission d'Avis des Projets Locaux
- CCCA : Conseil Consultatif Communal des Aînés
- CHEFF : Cercles Homosexuels Estudiantins Francophones Fédérés
- CLPS : Centre Local de Promotion de la Santé
- CPAS : Centre Public d'Action Sociale
- CPF : Centre de Planning Familial
- CPMS : Centre Psycho-Médico-Social
- CTS de Couvin : Coordination des Travailleurs Sociaux de Couvin
- DiCS : Direction interdépartementale de la Cohésion Sociale
- EVRAS : Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle
- FARES : Fonds des Affections Respiratoires
- FLCPF : Fédération Laïque des Centres de Planning Familial
- FWB : Fédération Wallonie Bruxelles
- IWEPS : Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique
- MRS : Maison de repos et de soins
- ONE : Office de la Naissance et de l'Enfance
- PAA : Point d'Appui aux écoles en matière d'Assuétudes
- PAEVAS : Point d'Appui aux écoles secondaires en matière d'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle
- PCS : Plan de Cohésion Sociale
- PFPS : Plate-Forme Prévention Sida
- PISESEM : Plate-Forme Intersectorielle du Sud de L'Entre Sambre et Meuse
- PPLI : Plan Provincial Local d'Intégration
- RASANAM : Réseau d'Aide et de Soins en Assuétudes de la région NAMuroise
- RdR : Réduction des Risques
- RW : Région Wallonne
- RWLP : Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté
- SASRDR : Service de Santé Affective, Sexuelle et de Réduction des Risques
- SLS : Service de Logement Supervisé
- SPSE : Service de Promotion de la Santé à l'École
- VADA : Ville Amie des Aînés

